

## 1. ADRESSES DE CONTACT

### 1.1 ADMINISTRATION COMMUNALE DE SANDWEILER

Boîte Postale 11 L-5201 SANDWEILER  
18, rue Principale L-5240 SANDWEILER

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
08.15 – 11.45 et 13.15 – 16.45 heures

Centrale téléphonique : 35 97 11 – 1  
Fax : 35 79 66

<http://www.sandweiler.lu>

e-mail : [info@sandweiler.lu](mailto:info@sandweiler.lu)



#### CONSEIL COMMUNAL :

BREUSKIN JOHN, bourgmestre	28, rue Dicks	L-5216 Sandweiler
MASSARD-STITZ Simone, échevin	14, Op der Houscht	L-5221 Sandweiler
BREUER Jacqueline, échevin	5b, rue du Pain	L-5237 Sandweiler
GUDENDORF-ROLLINGER Malou, conseiller	71a, rue Principale	L-5241 Sandweiler
MEYSEMBOURG Roger, conseiller	34, rue de la Chapelle	L-5213 Sandweiler
MOUSEL Claude, conseiller	40, rue Principale	L-5241 Sandweiler
RISCH Jeff, conseiller	6b, rue des Romains	L-5238 Sandweiler
ROEDER Jean-Paul, conseiller	49a, rue d'Iltzig	L-5231 Sandweiler
ROLLER-LANG Yolande, conseiller	14, Am Happpgaart	L-5239 Sandweiler
RUPPERT Paul, conseiller	7, Am Happpgaart	L-5239 Sandweiler
WOLFF Edouard, conseiller	7c, rue du Pain	L-5237 Sandweiler

#### SECRETARIAT COMMUNAL :

NARDECCHIA Pascal, secrétaire communal	35 97 11 – 202	<a href="mailto:pascal.nardecchia@sandweiler.lu">pascal.nardecchia@sandweiler.lu</a>
WAGENER Joëlle	35 97 11 – 204	<a href="mailto:joelle.wagener@sandweiler.lu">joelle.wagener@sandweiler.lu</a>
TEOTONIO Alex	35 97 11 – 225	<a href="mailto:alex.teotonio@sandweiler.lu">alex.teotonio@sandweiler.lu</a>

#### RECEPTION :

BLAU Nicole / BRINK Jutta	35 97 11 – 201	<a href="mailto:nicole.blau@sandweiler.lu">nicole.blau@sandweiler.lu</a>
---------------------------	----------------	--

#### RECETTE COMMUNALE :

REUTER Georges, receveur communal	35 97 11 – 215	<a href="mailto:georges.reuter@sandweiler.lu">georges.reuter@sandweiler.lu</a>
-----------------------------------	----------------	--

#### BUREAU DE LA POPULATION / ETAT CIVIL / CHEQUE- SERVICE :

SAX Carlo	35 97 11 – 203	<a href="mailto:carlo.sax@sandweiler.lu">carlo.sax@sandweiler.lu</a>
LANG Sonja	35 97 11 – 205	<a href="mailto:sonja.lang@sandweiler.lu">sonja.lang@sandweiler.lu</a>

#### RELATIONS PUBLIQUES :

STEINMETZ Serge	35 97 11 – 208	<a href="mailto:serge.steinmetz@sandweiler.lu">serge.steinmetz@sandweiler.lu</a>
-----------------	----------------	--

#### SERVICE TECHNIQUE :

LOSAVIO Franco, ingénieur-technicien	35 97 11 – 213	<a href="mailto:franco.losavio@sandweiler.lu">franco.losavio@sandweiler.lu</a>
BESCH Claude, ingénieur-technicien	35 97 11 – 214	<a href="mailto:claud.besch@sandweiler.lu">claud.besch@sandweiler.lu</a>
SCHLECK Norbert, expéditionnaire technique	35 97 11 – 212	<a href="mailto:norbert.schleck@sandweiler.lu">norbert.schleck@sandweiler.lu</a>

**ATELIER COMMUNAL :** 26 35 03 41

#### CENTRE CULTUREL :

BERNARDO Eric 35 59 86

## 1.2 ECOLE FONDAMENTALE DE SANDWEILER

### • BÂTIMENTS

„Um Weier“, Tel: 35 97 11-1  
„An de Jeechtstécker“, Tel: 35 88 84  
Site internet : [www.sandweiler-schoulen.lu](http://www.sandweiler-schoulen.lu)  
Concierge : Luc Clercq : Tel 359711-309

### • COMITE D'ECOLE

Présidente : Danièle Roos-Konsbruck  
email : [daniele.konsbruck@education.lu](mailto:daniele.konsbruck@education.lu)  
Tel : 621 502 421  
Autres membres : Martine Cousinne-Koster  
Susana Dinis Martins  
Nathalie Dolinski-De Cillia  
Fabienne Hoffmann-Apel\*  
Claudine Thiry  
\*remplacée par Mme Valérie Millim pendant la durée de son congé de maternité

### • INSPECTION

En collaboration avec le président, l'inspecteur veille au bon fonctionnement de l'école fondamentale. Pour demander un conseil ou signaler un problème plus grave, veuillez contacter l'inspecteur au bureau régional des inspecteurs.

Enseignement Fondamental Inspection  
Pierre Reding  
Bureau régional Est Echternach  
25, Place du Marché L-6460 Echternach  
B.P.77 L-6401 Echternach  
Tél : 26 72 12 10 • Fax : 26 72 13 30

### • COMMISSION SCOLAIRE

Présidente : Simone Massard-Stitz  
email: [simone.massard@sandweiler.lu](mailto:simone.massard@sandweiler.lu)  
Secrétaire : Pascal Nardecchia  
email: [pascal.nardecchia@sandweiler.lu](mailto:pascal.nardecchia@sandweiler.lu)

### • REPRESENTANTS DES PARENTS

Peggy Hermann-Simon:  
[thermann@pt.lu](mailto:thermann@pt.lu) / 26 35 08 09  
Daniel Marx: [dn.marx@yahoo.com](mailto:dn.marx@yahoo.com)  
Vera Peyer-Winter :  
[vera.winter@ses.com](mailto:vera.winter@ses.com) / 23 66 10 54  
Jörg Thierer : [bureau.etudes@gmx.net](mailto:bureau.etudes@gmx.net)  
Jean Thill: [lachur@pt.lu](mailto:lachur@pt.lu)

### • ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Josiane Müller-Weiler  
Secrétaire : Jean Thill  
email : [sev\\_info@yahoo.com](mailto:sev_info@yahoo.com)

### • GEBÄUDE

„Um Weier“, Tel: 35 97 11-1  
„An de Jeechtstécker“, Tel: 35 88 84  
Site internet : [www.sandweiler-schoulen.lu](http://www.sandweiler-schoulen.lu)  
Pfortner : Luc Clercq : Tel 359711-309

### • SCHULKOMITEE

Präsidentin : Danièle Roos-Konsbruck  
email : [daniele.konsbruck@education.lu](mailto:daniele.konsbruck@education.lu)  
Tel : 621 502 421  
Andere Mitglieder : Martine Cousinne-Koster  
Susana Dinis Martins  
Nathalie Dolinski-De Cillia  
Fabienne Hoffmann-Apel\*  
Claudine Thiry  
\* wird durch Valérie Millim während ihrem Schwangerschaftsurlaub ersetzt

### • INSPEKTION

In Zusammenarbeit mit dem Präsidenten des Schulkomitees überwacht der Inspektor das gute Funktionieren der Grundschule. Sie können den Inspektor im Regionalbüro erreichen, um ihn um Rat zu fragen oder ein Problem zu melden.

Enseignement Fondamental Inspection  
Pierre Reding  
Bureau régional Est Echternach  
25, Place du Marché L-6460 Echternach  
B.P.77 L-6401 Echternach  
Tel. : 26 72 12 10 • Fax : 26 72 13 30

### • SCHULKOMMISSION

Präsidentin : Simone Massard-Stitz  
email: [simone.massard@sandweiler.lu](mailto:simone.massard@sandweiler.lu)  
Sekretär : Pascal Nardecchia  
email: [pascal.nardecchia@sandweiler.lu](mailto:pascal.nardecchia@sandweiler.lu)

### • ELTERNVERTRETER

Peggy Hermann-Simon:  
[thermann@pt.lu](mailto:thermann@pt.lu) / 26 35 08 09  
Daniel Marx: [dn.marx@yahoo.com](mailto:dn.marx@yahoo.com)  
Vera Peyer-Winter :  
[vera.winter@ses.com](mailto:vera.winter@ses.com) / 23 66 10 54  
Jörg Thierer : [bureau.etudes@gmx.net](mailto:bureau.etudes@gmx.net)  
Jean Thill: [lachur@pt.lu](mailto:lachur@pt.lu)

### • ELTERNVEREINIGUNG

Präsidentin : Josiane Müller-Weiler  
Sekretär : Jean Thill  
email : [sev\\_info@yahoo.com](mailto:sev_info@yahoo.com)

## EQUIPE MULTIPROFESSIONNELLE

Service de l'éducation différenciée  
Equipe multiprofessionnelle Arr. 13  
2a, rue Prince Henri  
L-6735 Grevenmacher  
Tél.: +352 75 00 89  
Fax: +352 75 8 334

Personne de contact:  
Laurent DURA  
Coordinateur Equipe multiprofessionnelle Arr. 13

## MÉDECINE SCOLAIRE

Dr LIETHEN Paul  
Médecin généraliste  
2, rue Hiel L-5220 Sandweiler  
Tel. 621 390 892  
email : praxis@dr-liethen.com

## SERVICE MÉDICO-SOCIAL

Sophie REISER | assistante sociale  
SERVICE MEDICO-SOCIAL  
2, rue G. C. Marshall  
L-2181 Luxembourg  
T: 48 83 33 - 707 | F: 48 83 37  
M: 621 201 134 | sophie.reiser@ligue.lu

Isabelle SIMOES | infirmière en pédiatrie graduée  
SERVICE MEDICO-SOCIAL  
2, rue G. C. Marshall  
L-2181 Luxembourg  
T: 48 83 33 304 | F: 48 83 37  
M: 621 201 063 | isabelle.simoès@ligue.lu

## PIWITSCH

Yolande Roller-Lang, présidente  
Alex Teotonio, secrétaire  
www.piwitsch.com  
email: roller@pt.lu  
email: alex.teotonio@sandweiler.lu  
Tél : 35 97 11 225

Crèche: Jessica Thiel  
chargée de direction  
email: piwitsch@efj.lu  
Tél : 35 69 49 41

Maison relais  
Rachel Manderscheid  
chargée de direction  
email: foyscol@pt.lu  
Tél: 35 97 11 640

## AUTRES PERSONNES DE CONTACT

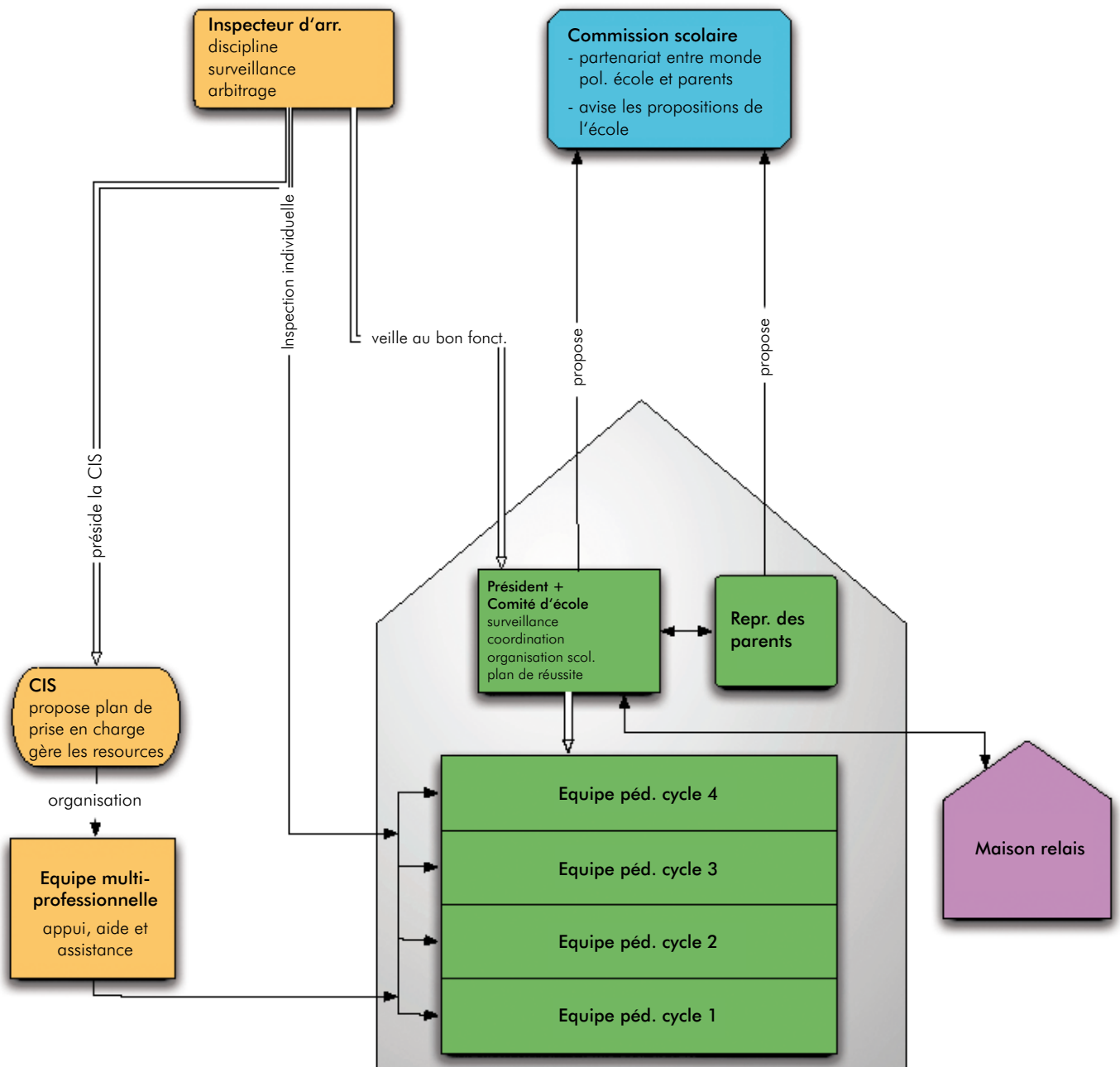
DE WAHA Marthe  
Psychologue diplômée  
17A, route de Longwy  
L-8080 Bertrange  
Tél : 26 44 44 60 (matin)  
Email : marthe.dewaha@sge.etat.lu

Professeur de logopédie  
Carmen Koster  
Tél : 26 70 55-35

AUDRY Line  
Assistante d'hygiène  
sociale  
Consultations pour Nourrissons et Jeunes enfants (0-4 ans)  
Tél : 48 83 33-1  
GSM 621 201 057  
line.audry@ligue.lu

## 2. L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU LUXEMBOURG (SANDWEILER)

### 2.1 ORGANIGRAMME ADAPTÉ



## 2.2 MISSIONS DES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

### 1. La commission scolaire:

#### Les membres de la commission scolaire:

La commission scolaire est formée de 6 représentants de la commune, de 2 représentants des parents et de 2 représentants du personnel enseignant.

#### Les membres:

Simone MASSARD-STITZ (présidente)  
Pascal NARDECCHIA (secrétaire)  
Solange ACHTEN-WEBER  
Jacqueline BREUER  
Nathalie DOLINSKI-DE CILLIA  
Peggy HERMANN-SIMON  
Yolande ROLLER-LANG  
Danièle ROOS-KONSBRUCK  
Sandra SCHU-SANTIONI  
Jörg THIERER

#### Les missions de la commission scolaire:

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et le plan de réussite scolaire et émettre un avis pour le conseil communal;
- suivre la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire;
- émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement et porter à la connaissance du bourgmestre et des échevins tout ce qu'elle juge utile;
- émettre un avis sur les propositions de budget de l'école;
- participer à l'élaboration (construction, transformation) des bâtiments scolaires.

### 2. Le comité d'école:

#### Les membres du comité d'école:

Les membres du comité d'école ont été élus par le personnel enseignant pour une durée de 5 ans.

#### Les membres jusqu'à juillet 2014 :

Roos-Konsbruck Danièle (présidente)  
Cousinne-Koster Martine  
Dinis Martins Susana  
Dolinski-De Cillia Nathalie  
Hoffmann-Apel Fabienne\*  
Thiry Claudine

\* remplacée par Valérie Millim pendant la durée de son congé de maternité.



Claudine Thiry, Susana Dinis Martins, Danièle Roos-Konsbruck, Nathalie Dolinski-De Cillia, Valérie Millim\*, Martine Cousinne-Koster

\* remplaçante de Fabienne Hoffmann-Apel

#### Les missions du comité d'école:

- élaborer une proposition d'organisation de l'école;
- élaborer un plan de réussite scolaire et participer à son évaluation;
- élaborer une proposition sur la répartition du budget;
- donner son avis sur toute question en relation avec l'école;
- déterminer les besoins en formation continue du personnel;
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique;
- approuver l'utilisation du matériel didactique.

## Les missions du président du comité d'école:

- présider, préparer et coordonner les travaux du comité d'école;
- veiller, ensemble avec l'inspecteur, au bon fonctionnement de l'école;
- animer et coordonner le travail des équipes pédagogiques;
- assurer les relations avec :
  - les autorités communales et nationales;
  - les parents d'élèves;
  - la maison relais et l'équipe médico-socio-scolaire;
- accueillir les remplaçants et organiser l'insertion des nouveaux élèves;
- coordonner les plans horaires des enseignants;
- rassembler les données concernant les élèves;
- informer le bourgmestre de toute absence d'élève sans motif valable;
- accorder des dispenses de fréquentation scolaire de plus d'une journée;
- collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement.

## 3. Les représentants des parents:

Les représentants des parents (octobre 2011 – octobre 2013):



Hermann-Simon  
Peggy



Marx Daniel



Peyer-Winter Vera



Thill Jean



Thierer Jörg

Les représentants des parents sont élus par l'Assemblée des parents pour une durée de 2 ans. Les prochaines élections des représentants des parents auront lieu en octobre 2013.

## Les missions des représentants des parents

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école;

- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

## 4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est formée par l'ensemble des enseignants d'un cycle. Elle se réunit une fois par semaine.

## Les missions de l'équipe pédagogique:

- organiser les apprentissages et la différenciation;
- organiser l'appui pédagogique;
- se concerter sur le matériel didactique;
- élaborer des situations d'évaluation;
- évaluer les performances;
- se concerter avec l'équipe multiprofessionnelle.

## Les coordinateurs de cycle 2012/2013 :

Cycle 1 : Claudine Berscheid-Ronkar

Cycle 2 : Claudine Thiry

Cycle 3 : Joëlle Konsbrück-Greter

Cycle 4 : Dan Hoffmann

## Les missions des coordinateurs de cycle:

- convoquer les réunions de l'équipe pédagogique;
- fixer l'ordre du jour, diriger les réunions et documenter les décisions adoptées;
- assurer les tâches de coordination;
- représenter l'équipe d'un cycle auprès :
  - du comité d'école,
  - des parents,
  - de l'équipe multiprofessionnelle,
  - du personnel qui assure l'accueil socio-éducatif

## 3.1 ORGANISATION SCOLAIRE 2012/2013

### A) CYCLE 1- PRÉCOCE (FRÜHERZIEHUNG)

#### • LIEU

Bâtiment « Jeechtstécker » 3, rue Nic Welter.

Le numéro de téléphone de la salle de classe:  
35 88 84

#### • HORAIRES

Rentrée scolaire: lundi, le 17 septembre et mardi, le 18 septembre 2012.

Les classes fonctionneront du lundi au vendredi de 08.00 à 11.45 heures, ainsi que le lundi, mercredi et vendredi de 13.45 à 15.45 heures.

Samedi libre.

Un accueil sera organisé tous les matins de 07.30 à 08.00 heures et de 11.45 à 11.55 heures dans le bâtiment « Jeechtstécker ».

#### • PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour l'année scolaire 2012/2013 l'équipe suivante s'occupera de l'éducation précoce :

Julie Kox, institutrice

Myriam Back, éducatrice

Nathalie Pallmer-May\*, éducatrice

\* remplacée par Mme Tania May pendant la durée de son congé de maternité

#### • ORGANISATION ET FINALITES

En principe, l'âge d'admission minimum au cycle 1 - précoce est fixé à trois ans accomplis. Pour les enfants nés entre le 1er septembre et le 31 décembre 2009, il existe aussi la possibilité d'une inscription à partir du lendemain de leur anniversaire.

Les enfants de cet âge peuvent également être inscrits à la crèche, de ce fait ils ne peuvent pas profiter des services de la Maison Relais.

L'inscription doit se faire pour un minimum de 3 demi-journées par semaine.

Le Cycle 1- Précoce, qui n'est pas obligatoire, vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement linguistique. Pour les enfants d'origine étrangère, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de l'éducation précoce.

Ainsi, en vivant et en apprenant avec des pairs, l'éducation précoce met l'accent sur le développement social des enfants, l'entraînement linguistique par la pratique et les jeux éducatifs et communicatifs.

#### • ORT

Gebäude „Jeechtstécker“ 3, rue Nic Welter.

Der Klassensaal kann unter der Telefonnummer 35 88 84 erreicht werden.

#### • SCHULZEITEN

Schulbeginn: Montag, den 17. September und Dienstag, den 18. September 2012.

Die Schulzeiten sind von Montag bis Freitag von 08.00 bis 11.45 Uhr sowie am Montag, Mittwoch und Freitag von 13.45 bis 15.45 Uhr. Samstags ist schulfrei.

Eine Betreuung der Kinder findet morgens von 07.30 bis 08.00 Uhr und von 11.45 bis 11.55 Uhr im Schulgebäude der Früherziehung „Jeechtstécker“ statt.

#### • LEHRPERSONAL UND KLASSEN

Für das Schuljahr 2012/2013 ist folgendes Team vorgesehen:

Julie Kox, Lehrerin

Myriam Back, Erzieherin

Nathalie Pallmer-May\*, Erzieherin

\* wird durch Tania May während ihrem Schwangerschaftsurlaub ersetzt

#### • ORGANISATION UND ZIEL

Um in die Gruppe des Zyklus 1 - Früherziehung aufgenommen zu werden, muss das Kind drei Jahre alt sein. Wenn das Kind zwischen dem 1. September und dem 31. Dezember 2009 geboren ist, besteht die Möglichkeit der Einschreibung ab dem Tag, der auf den Geburtstag folgt.

Da die Kinder in diesem Alter ebenfalls die Kinderkrippe besuchen können, ist eine außerschulische Betreuung in der „Maison Relais“ für sie nicht vorgesehen.

Die Einschreibungen erfolgen für mindestens drei Halbtage.

Der Zyklus 1 - Früherziehung, der nicht obligatorisch ist, hat zum Ziel, die globale Entwicklung des Kindes zu fördern, insbesondere die sprachliche Entwicklung. Für die ausländischen Kinder ist das Vertrautmachen mit der luxemburgischen Sprache eine der Prioritäten der Früherziehung.

Der Hauptakzent der Früherziehung basiert auf der Kommunikation zwischen Gleichaltrigen, der Spracherziehung durch die Praxis und das erzieherische Spiel.

## • Plan de la semaine

Les enfants disposent de 4 salles, dans lesquelles ils peuvent jouer pendant les heures de jeux libres et pendant les ateliers. Chaque salle détient ses propres caractéristiques:

- Salle rouge: salle des grandes œuvres artistiques, bricolage, ateliers d'écriture, boîte à haricots, matériel de récupération, plaque lumineuse, coin portfolio.
- Salle mauve: jeux symboliques (coin poupées, cuisine, docteur, coiffeur), marionnettes, coin lecture, coin des grandes constructions.
- Salle verte: « Babelkrees », salle à petit-déjeuner, jeux de société, salle pour les activités corporelles, école des canards.
- Cuisine pour enfant: les enfants ont l'occasion de participer à des activités culinaires.

Trois jours par semaine (du lundi au mercredi), les enfants peuvent s'inscrire dans des ateliers qui se déroulent dans les différentes salles.

Chaque jeudi, les enfants participent à « l'école des canards » (« Entdeckungen im Entenland » von Prof. Preiss), un projet mathématique qui comporte les modules suivants: la reconnaissance des couleurs et des formes, les notions d'extérieur/intérieur, d'avant/arrière, de haut/bas, le dénombrement, l'utilisation des dés, les saisons, etc.

Chaque vendredi, les enfants ont l'occasion de découvrir la forêt ou de participer à des activités corporelles dans la grande salle de gymnastique à côté du bâtiment scolaire « Um Weier ».

## • Wochenablauf

Das Freispiel und die Ateliers finden in vier verschiedenen Klassensälen statt. Jeder Raum verfügt über verschiedene Eigenschaften:

- Roter Raum: Arbeitsbereich für große Bastelaktivitäten mit vielfältigem Material, Leuchttisch, Schreibatelier, Bohnenkiste, Recyclingmaterial, Portfolioecke
- Lila Raum: Rollenspiele (Küche, Puppen, Arzt, Frisör), Puppentheater, Bauecke, Leseecke
- Grüner Raum: „Babelkrees“, Frühstücksraum, Gesellschaftsspiele, Bewegungsraum, Entenschule.
- Kinderküche: Die Kinder können an diversen kulinarischen Aktivitäten teilnehmen.

Während drei Tagen in der Woche (von montags bis mittwochs) können sich die Kinder in die verschiedenen Ateliers eintragen, die in den drei Räumen stattfinden.

Jeden Donnerstag nehmen die Kinder an der „Entenschule“ teil („Entdeckungen im Entenland“ von Prof. Preiss). Hierbei handelt es sich um ein mathematisches Projekt, das in verschiedene Lerneinheiten gegliedert ist: Erkennen von Formen und Farben, Begriffe wie außen/innen, hinten/vorne, oben/unten, zählen und würfeln, Erkennen der Jahreszeiten, usw.

Freitags haben die Kinder die Gelegenheit, sich im Wald auszutoben, oder wir gehen gemeinsam in die große Turnhalle beim Schulgebäude „Um Weier“.



## B) CYCLE 1 - PRÉSCOLAIRE (VORSCHULUNTERRICHT)

### • LIEU

Bâtiment « Um Weier », rue J.B. Weicker.

### • HORAIRES

Rentrée: lundi, le 17 septembre 2012 entre 09.00 et 09.30 heures.

Horaires des cours: du lundi au vendredi de 08.00 à 11.45 heures, ainsi que le lundi, mercredi et vendredi de 14.00 à 16.00 heures.

Samedi libre.

Un accueil est organisé tous les matins à partir de 07.30 heures à la maison relais, ainsi que de 11.45 à 12.10 heures dans une salle de classe. Les enfants inscrits au restaurant scolaire y seront accueillis à partir de 11.45 heures.

### • ENSEIGNANTS ET CLASSES

62 enfants sont répartis sur 4 classes avec les enseignantes suivantes :

Martine Cousinne-Koster

Valérie Millim

Fabienne Hoffmann-Apel

Stéphanie Weis

Cours d'appui : Claudine Berscheid-Ronkar

Cours d'appui en langue luxembourgeoise :

Anik Schumacher-Muller

### • FINALITES ET ORGANISATION

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre doit obligatoirement suivre l'éducation préscolaire. Les parents concernés sont contactés par l'administration communale.

Si l'enfant ne fréquente pas l'éducation préscolaire à Sandweiler, un certificat d'inscription d'une autre école devra être remis au secrétariat communal.

Chaque classe accueille des enfants de première et de deuxième année préscolaire.

Les activités sont variées et relèvent des domaines suivants : activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, linguistiques et éveil aux sciences.

### • ORT

Gebäude „Um Weier“, rue J.B. Weicker.

### • SCHULZEITEN

Schulbeginn: Montag, den 17. September 2012 zwischen 09.00 und 09.30 Uhr.

Die Schulzeiten sind von Montag bis Freitag, von 08.00 bis 11.45 Uhr, sowie am Montag, Mittwoch und Freitag von 14.00 bis 16.00 Uhr.

Samstags ist schulfrei.

Eine Betreuung der Kinder findet morgens ab 07.30 Uhr in der Maison relais, sowie von 11.45 bis 12.10 Uhr in einem Schulsaal der Vorschule statt. Die Kinder, welche im Schulrestaurant angemeldet sind, werden dort ab 11.45 Uhr betreut.

### • LEHRER UND KLASSEN

62 Kinder sind auf 4 Klassen aufgeteilt, welche von folgenden Lehrerinnen betreut werden :

Martine Cousinne-Koster

Valérie Millim

Fabienne Hoffmann-Apel

Stéphanie Weis

Förderkurse: Claudine Berscheid-Ronkar

Förderkurse in luxemburgischer Sprache:

Anik Schumacher-Muller

### • ZIEL UND ORGANISATION

Jedes Kind, das am 1. September vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Die Eltern werden von der Gemeindeverwaltung angeschrieben.

Besucht das Kind eine Schule in einer anderen Gemeinde, so müssen die Eltern eine Bescheinigung im Gemeindesekretariat abgeben.

In jeder Klasse sind Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Vorschuljahr.

Die Aktivitäten sind vielseitig und umfassen folgende Bereiche: körperliche, musikalische, künstlerische, rechnerische, sprachliche und wissenschaftliche Aktivitäten.

Les enfants du cycle 1.1 peuvent arriver à l'école entre 8.00 et 9.00 heures. Pour les plus grands (cycle 1.2) l'école commence à 8.30 heures.

De 8.00 à 9.30 heures, les enfants peuvent jouer librement. Ils ont la possibilité de jouer à différents jeux de rôle dans les coins cuisine et poupées. Ils font des constructions avec différents matériaux, se déguisent ou font preuve de leur créativité en dessinant ou en bricolant. Ils peuvent aussi participer aux activités proposées par leur institutrice.

Tous les matins, les enfants sont assis en cercle pour discuter de sujets divers, ensuite ils prennent une collation en classe. Chaque deuxième semaine, du lundi au mercredi, de 10.15 à 11.15 heures, ils participent à un atelier. Ils ont le choix entre six ateliers différents, dont un atelier de sport. Une leçon de gymnastique hebdomadaire est également au programme. De 11.15 heures jusqu'à la pause de midi, les enfants jouent dans la cour de récréation.

Les après-midis, diverses activités sont proposées aux élèves. Chaque vendredi après-midi, il y a une sortie en forêt.

Une visite de la médiathèque est prévue une fois par semaine. Les enfants y regardent des livres, écoutent des histoires et empruntent des livres.

Für die Kinder des Zyklus 1.2 beginnt die Schule bereits um 8.30 Uhr.

Von 8.00 bis 9.30 Uhr haben die Kinder die Möglichkeit frei zu spielen. Sie dürfen in der Puppen- und Küchenecke in andere Rollen schlüpfen, mit verschiedenen Materialien bauen, sich verkleiden oder ihrer Kreativität beim Malen und Basteln freien Lauf lassen. Sie können aber auch an einer der vorgeschlagenen Aktivitäten teilnehmen.

Nach dem täglichen Gespräch in unserem „Morgenkreis“ und dem Picknick im Saal, nehmen die Kinder alle 14 Tage von montags bis mittwochs von 10.15 bis 11.15 Uhr an einer Werkstatt teil. Diese wählen sie aus sechs verschiedenen Angeboten aus, wobei auch immer eine sportliche Aktivität angeboten wird. Zusätzlich verfügt jede Klasse über eine Stunde Turnunterricht pro Woche. Ab 11.15 Uhr spielen die Kinder bis zur Mittagspause im Schulhof.

An den Nachmittagen finden verschiedene Aktivitäten in den Klassen statt, und freitagnachmittags unternehmen die Vorschulklassen einen gemeinsamen Ausflug in den Wald.

Einmal pro Woche hat jede Klasse die Möglichkeit, in die Mediathek zu gehen. Die Kinder stöbern in den Büchern, hören sich Geschichten an und können Bücher ausleihen.



## C. CYCLES 2-4

### • LIEU

Bâtiment « Um Weier », rue J.B. Weicker.

### • RENTREE DES CLASSES

#### Pour les enfants du cycle 2.1 :

Lundi, le 17 septembre 2012 à 08.30 heures dans leur salle de classe.

#### Pour les enfants des cycles 2.2 - 4.2 :

Lundi, le 17 septembre 2012 à 08.00 heures.

Rendez-vous pour les enfants et les parents des cycles 2.2 – 4.2 dans l’amphithéâtre de la cour de récréation (en cas de pluie dans le hall omnisports). Après un accueil par les responsables de la commune, tous les enfants, ainsi que leurs parents sont invités à se rendre dans leur salle de classe, où les enseignants leur souhaiteront la bienvenue. Ensuite, grâce à l’initiative de l’association des parents des élèves, les parents auront l’occasion de boire un café et de manger un croissant offerts par la commune. Ils pourront également circuler dans les couloirs de l’école et visiter la médiathèque.

### • HORAIRE

	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00
Mardi	08.00 – 12.10	
Mercredi	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00
Jeudi	08.00 – 12.10	
Vendredi	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00

Un accueil pour tous les enfants aura lieu chaque matin de 07.30 à 08.00 heures à la Maison Relais.

### • Le fonctionnement des cycles 2 – 4

Comme au cycle 1, votre enfant sera inscrit dans une classe. En principe, chaque classe est accompagnée par un ou deux titulaires pendant toute la durée du cycle. Les enseignants d’un même cycle constituent une équipe pédagogique et se concertent régulièrement. En cas de besoin, ils sont assistés par une équipe multiprofessionnelle.

A la fin de chaque trimestre, les parents seront informés de la progression des apprentissages de leur enfant. A la fin de chaque cycle, les parents recevront également un bilan de fin de cycle qui documente le niveau de compétences atteint.

Au cours des trois dernières années scolaires, le bulletin traditionnel a été remplacé progressivement aux cycles 2.1- 4.1 par un nouvel outil, le bilan intermédiaire. Le bilan intermédiaire ne comporte pas de notes. Il vous permet de suivre les progrès de votre enfant au cours des trimestres d’un cycle d’apprentissage. Pendant l’année scolaire 2012/2013, le nouveau bilan intermédiaire sera également introduit dans les classes du cycle 4.2.

### • ORT

Gebäude „Um Weier“, rue J.B. Weicker.

### • SCHULBEGINN

#### Für die Kinder des Zyklus 2.1:

Montag, den 17. September 2012 um 08.30 Uhr in ihrem Klassensaal.

#### Für die Kinder der Zyklen 2.2-4.2:

Montag, den 17. September 2012 um 08.00 Uhr.

Treffpunkt: Alle Schüler und Eltern der Zyklen 2.2-4.2 treffen sich im Amphitheater des Schulhofs (bei Regen in der Turnhalle), wo sie von den Gemeindeverantwortlichen empfangen werden. Anschließend gehen alle Kinder mit ihren Eltern in ihre jeweilige Klasse. Nach einer kurzen Begrüßung durch die Lehrpersonen, sind die Eltern dann, auf Initiative der Elternvereinigung, von der Gemeinde auf Kaffee und Croissants eingeladen. Sie können sich die Arbeiten der Kinder in den Gängen anschauen, sowie die Mediathek besichtigen.

### • SCHULZEITEN

	Vormittag	Nachmittag
Montag	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00
Dienstag	08.00 – 12.10	
Mittwoch	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00
Donnerstag	08.00 – 12.10	
Freitag	08.00 – 12.10	14.00 – 16.00

Eine Betreuung der Kinder findet morgens von 07.30 bis 08.00 Uhr in der Maison Relais statt.

### • Wie funktionieren die Zyklen 2 – 4?

Wie im 1. Zyklus, ist ihr Kind in einer Klasse eingeschrieben, für die im Prinzip eine oder zwei Lehrpersonen für die ganze Dauer des Zyklus verantwortlich sind. Die Lehrer und Lehrerinnen arbeiten zusammen in „Équipes pédagogiques“. Es finden regelmäßige Besprechungen statt. Bei Bedarf werden sie von einem multiprofessionellen Team unterstützt und begleitet.

Sie als Eltern werden am Ende jedes Trimesters über die Entwicklung Ihres Kindes informiert. Im Abschlussbericht („bilan de fin de cycle“) eines jeden Zyklus erhalten Sie genauere Informationen über die tatsächlich erlangten Kompetenzen Ihres Kindes.

Im Laufe der drei letzten Schuljahre wurde in den Zyklen 2.1-4.1 das traditionelle Zeugnis bereits durch einen Zwischenbericht ersetzt, der keine Bewertung mit Noten mehr enthält. Dieser „bilan intermédiaire“ zeigt, welche Fortschritte ihr Kind beim Erwerb von Kompetenzen gemacht hat. Im Laufe des Schuljahres 2012/2013 wird dieser Zwischenbericht auch im Zyklus 4.2 eingeführt werden.

## D. PERSONNEL ENSEIGNANT 2012/2013

### CYCLE 1 (PRÉCOCE)

#### LES INSTITUTRICES



Julie Kox

#### LES ÉDUCATRICES



Myriam Back



Nathalie Pallmer-May

### CYCLE 1 (PRÉSCOLAIRE)

#### COURS LUXEMBOURGEOIS



Anik Schumacher-Muller

#### COURS D'APPUI ET DÉCHARGES



Claudine  
Berscheid-Ronkar  
*Coordinatrice de cycle*



#### CLASSE 1 A



Martine Cousinne-Koster

#### CLASSE 1 B



Fabienne Hoffmann-Apel



#### CLASSE 1 C



Valérie Millim



#### CLASSE 1 D



Stéphanie Weis

## D. PERSONNEL ENSEIGNANT 2012/2013

### CYCLE 2

CLASSE 2.1 A



Claudine Thiry  
Coordinatrice de cycle

CLASSE 2.1 B



Sonja Di Floriano-Troes



DÉCHARGES, APPUI  
ET ÉDUCATION MORALE ET SOCIALE



Isabelle Flick



Eliane Mathes

CLASSE 2.2 A



Martine Moecher

CLASSE 2.2 B



Sandy Decker



Christiane Bourg, membre de l'équipe du cycle 2 est en congé jusqu'en juillet 2013

D. PERSONNEL ENSEIGNANT 2012/2013

CYCLE 3

CLASSE 3.1 A  
ANC. CLASSE THIRY



Charel Bailleux

CLASSE 3.2 B  
ANC. CLASSE TROES



Tanya Friden

← DÉCHARGES, APPUI  
ET ÉDUCATION MORALE ET SOCIALE →



Linda Eischen



Olivia Kirsch



Tanja Kariger



Nathalie Dolinski-De  
Cillia



CLASSE 3.2 A



J. Konsbrück-Greter  
Coordinatrice de cycle



Danièle  
Roos-Konsbruck

TEAM TEACHING ET APPUI



Michèle Bonifas



CLASSE 3.2 B



Dan Kalmes

## D. PERSONNEL ENSEIGNANT 2012/2013

### CYCLE 4

CLASSE 4.1 A  
ANC. CLASSE C. BAILLEUX



Dan Hoffmann  
Coordinateur de cycle

CLASSE 4.1 B  
ANC. CLASSE T. FRIDEN



Patrick Weimann

TEAM TEACHING, DÉCHARGES ET APPUI



Christophe Meerpohl



Christian Even

CLASSE 4.2 A



Carole Ressleringer

CLASSE 4.2 B



Sonja Barthel

### CYCLE 2-4

CLASSE D'INTÉGRATION



Susana Dinis Martins

POSTE D'INTÉGRATION



Carole Rosenfeld

LES ENSEIGNANTES DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE ET MORALE



Monique Fischer



Mireille Mesenburg



Myriam Di Santolo-  
Miltgen

LE CONCIERGE



Luc Clercq



## 3.2 RÈGLEMENTS

### A) RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Ce règlement s'adresse aux élèves et aux parents d'élèves de l'école fondamentale de Sandweiler dans le but de créer une atmosphère de bien-être et de respect mutuel au sein de notre école.

1. Les élèves se conforment aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité. Ils font preuve de ponctualité, de respect et de bonne tenue. Ils s'abstiennent de tout comportement susceptible de déranger le bon fonctionnement des activités scolaires et périscolaires, ainsi que de tout acte de violence physique et psychique (mobbing).
2. Les élèves obéissent au personnel enseignant de l'école, au personnel de la maison relais, au concierge, ainsi qu'à toute autre personne intervenant dans des activités scolaires et extrascolaires.
3. Il est interdit de courir, de crier et de jouer avec une balle dans les couloirs et les escaliers du bâtiment scolaire.
4. Les téléphones portables restent dans le cartable des élèves pendant les heures de classe, ainsi que pendant les récréations, et ils sont éteints. Les élèves laissent leur I-pod, leur Nintendo et tous leurs autres jeux électroniques à la maison.
5. Les élèves veillent à la propreté des toilettes et des sanitaires. Il est interdit de jouer avec l'eau des sanitaires et du distributeur d'eau.
6. L'enregistrement de sons et d'images est interdit dans l'enceinte de l'école, sauf à des fins pédagogiques. Pour tout autre enregistrement, l'autorisation préalable des parents des élèves est requise.
7. Les élèves sont tenus de respecter le règlement d'ordre intérieur. Les manquements de leur part à ce règlement peuvent faire l'objet d'une punition.
8. La tenue vestimentaire des élèves doit être correcte. Des tenues spéciales peuvent être prescrites pour certains cours, notamment les cours d'éducation sportive, d'éducation artistique et les séances de travaux manuels.
9. En principe et pour des raisons de sécurité, les parents n'ont pas accès au bâtiment scolaire, sauf en cas de rendez-vous avec un enseignant.
10. Les enfants et les parents des cycles II à IV restent à l'extérieur avant 8 heures.  
Les enfants du cycle I peuvent être accompagnés entre 7 h 50 et 9 heures et entre 13h 50 et 14 heures.
10. Si un enfant ne peut pas fréquenter les cours, les parents doivent avertir l'enseignant le plus vite possible. Tout élève malade qui manque les cours pendant 3 jours consécutifs au plus, justifie son absence soit par un certificat médical, soit par une excuse écrite que ses parents adressent à l'enseignant. Pour toute absence dépassant les 3 jours, l'élève doit présenter un certificat médical pour justifier son absence.
11. Il est interdit d'apporter des allumettes, des briquets, des couteaux et tout autre objet dangereux à l'école.
12. La possession et la consommation d'alcool, de cigarettes, de stupéfiants et de boissons énergétiques sont strictement interdites dans l'enceinte de l'école.
13. Tous les élèves sortent dans la cour pendant les récréations, sauf en cas d'autorisation spéciale de la part d'un enseignant.
14. Pendant la récréation et les heures de surveillance, les enfants doivent rester dans l'enceinte de la cour de récréation. La place de l'église, ainsi que le passage derrière le hall sportif et la maison relais ne font pas partie de cet espace.
15. Il est interdit de rouler à vélo, à chaussures à roulettes (Heelys), de faire du skateboard et de rouler à trottinette dans la cour de récréation pendant les heures de classe ainsi que pendant les heures de surveillance, c'est-à-dire durant les 10 minutes avant le début des cours ainsi que 10 minutes après les cours et pendant les récréations.
16. A tour de rôle, chaque classe peut jouer au football dans le mini-stade pendant la récréation et ceci avec un ballon dur. En dehors du mini-stade, seuls des ballons mous et des ballons de basket sont autorisés.

17. Les élèves jettent leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans la cour de récréation et dans le bâtiment scolaire. Le papier et les bouteilles en plastique ainsi que les emballages Tetrapak sont jetés dans des poubelles spéciales, ceci en vue du recyclage. Il est interdit d'apporter des canettes (Red Bull, Coca Cola, etc.) à l'école.
18. Les élèves prennent soin de ne pas détériorer les plantations et les infrastructures de la cour de récréation et du bâtiment scolaire. Chacun respecte son propre matériel ainsi que celui de ses condisciples.
19. En ce qui concerne le toboggan, les élèves respectent les consignes de sécurité des surveillants. Il est interdit de sauter sur le toboggan et de gêner les autres sur celui-ci. En cas de pluie, l'utilisation du toboggan est interdite. Les surveillants peuvent installer un panneau stop devant le toboggan, qui interdit aux enfants de glisser sur le toboggan et à côté de celui-ci. En cas de neige, l'utilisation du toboggan est uniquement permise aux élèves munis d'un pantalon de ski.
20. Il est interdit de lancer des morceaux de glace, des cailloux et des copeaux d'écorce.
21. Pendant les trajets en bus, les élèves mettent leur ceinture de sécurité. Ils restent assis pendant tout le trajet. Il est interdit de crier dans le bus et de pousser ses camarades au moment de descendre du bus. Les élèves veillent à la propreté des sièges et éliminent leurs déchets avant de quitter le bus. Il est interdit de manger et de boire pendant les trajets en autobus.
22. Il faut tenir les chiens en laisse dans la cour de récréation et veiller à enlever leurs déchets.

## B) RÈGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DES AIRES DE JEUX ET LES COURS DE RÉCRÉATION DES ÉCOLES COMMUNALES.

### A) Les aires de jeux.

1. Les aires de jeux ouvertes au public sont signalisées par un panneau spécial portant la mention « Aire de jeux » et/ou « Spillplaz »
2. Les aires de jeux peuvent être réservées, en totalité ou en partie, aux enfants de certaines catégories d'âge par décision du bourgmestre. Les aires de jeux sont réservées aux enfants âgés de moins de 16 ans. Les enfants peuvent être accompagnés de personnes adultes.
3. Les aires de jeux sont ouvertes au public pendant les horaires suivants :
  - \* printemps et été : de 8:00 à 21:00 heures
  - \* automne et hiver : de 8:00 à 20:00 heures
  - \* les dimanches et jours fériés de 9:00 à 20:00 heures

### B) Les cours de récréation des écoles communales

1. Les cours de récréation des écoles communales sont fermées au public pendant les heures de cours,

le lundi, mercredi, et vendredi de 8:00 à 12:10 et de 14:00 à 16:00 heures ainsi que le mardi et jeudi de 8:00 à 12:10. Les cours sont signalisées par un panneau spécial portant la mention « cour de récréation » et/ou « Schoulhaff »

2. En dehors des heures d'école, les cours de récréation des écoles sont ouvertes au public pendant les horaires suivants :

- \* printemps et été : de 7:00 à 21:00 heures
- \* automne et hiver : de 7:00 à 20:00 heures
- \* les dimanches et jours fériés de 9:00 à 20:00 heures

Il est interdit de rouler à vélo, planche à roulettes, rollerblades pendant les heures de classe, à savoir le lundi, mercredi et vendredi de 7:50 à 16:10 heures et le mardi et jeudi de 7:50 à 14:00 heures.

Les balles en cuir sont tolérées uniquement sur le « ministade ».

## C) Restrictions

L'accès aux aires de jeux, aux cours de récréation des écoles communales et aux terrains multisports est interdit aux chiens, exceptés les chiens d'assistance accompagnant les personnes handicapées.

### Attention ! La sécurité de vos enfants est prioritaire !

Pour des raisons de sécurité, l'arrêt et le stationnement de voitures sont interdits dans la rue J.-B. Weicker (chemin qui mène à la barrière). Alternative durable : faire le chemin de l'école à pied (p.ex. Pédibus).

**Il est interdit de stationner sur la piste cyclable!**



### Achtung ! Die Sicherheit Ihrer Kinder hat Priorität!

Aus Sicherheitsgründen ist das Anhalten und Stationieren von Autos in der rue J.-B. Weicker (Weg zur Schranke) nicht gestattet. Dauerhafte Alternative: Den Schulweg zu Fuß zurücklegen (z.B. Pedibus).

**Es ist verboten, Fahrzeuge auf dem Fahrradweg abzustellen**



## 3.3 PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE (PRS)

Am leschte Schouljoer hu mir am Kader vum Plan de réussite scolaire (PRS) Ziler festgesat, déi d'Qualitéit vun onser Schoul verbessere sollen. Dëst Schouljoer hu lo di éischt Aktivitéite stattfonnt, déi ons dësen Ziler méi nobrénge sollen. Hei ee klengen Iwwerbléck vun dësen Aktivitéiten:

- Am **éischten Zil** geet et drëm, de Kanner Freed um Liesen ze vermëttelen.

Zu dësem Zweck sinn dëst Schouljoer eng Partie Aktivitéiten an all Cycle gelaf an enker Zesummenaarbecht mat de Responsablen aus onser Mediathéik. Mir haten do Liesnuechten, Rallyen an der Mediathéik, Liesunge mat Bicherautoren, Geschichteschreiwten, Theaterspillen, Bicherwoch... Méi detailléiert Informatiounen heizou kënt Dir ënnert 3.4 Mediathèque scolaire „Um Weier“ liesen.

- Am **zweeten Zil** geet et haaptsächlech ëm d'Anhale vu gemeinsame Regeln an d'Léise vu Konflikter. Zu dësem Zil sinn dëst Joer zwee Haaptprojeten entstanen.



D'Schoulcharta:

Mir hunn an engem Aarbechtsgrupp, zesummege-stallt aus Verrieder vum Léierpersonal, der Maison



relais an Eltere, gemeinsam mat de Schüler ënnert der Leedung vun engem professionelle Formateur eng Schoulcharta opgesat. „Ons Charta“ gouf am Kader vum Schoulfest de 7.7.2012 virgestallt a si trëtt ab dem Schouljoer 2012/2013 a Kraaft.

D’Pausenengelen:



Am Kader vum Projet Pausenengele kruten 31 Kanner aus de Cyclen 3.2 a 4.1 vu 4 Sandweiler Léierinne während 10 Stonnen eng speziell Ausbildung. D’Matmaache bei dësem Projet ass op fräiwëlleger Basis, an d’Zil dovunner ass eng entspaant, konfliktaarm Paus, während där jidderee Spaass kann hunn.

E Pausengel ass ee Schüler, dee vun der Schoul ausgebild ass, fir d’Léierpersonal bei der Surveillance an der Paus z’ënnerstëtzen an de Matschüler bei der Léisung vu klengen Konflikter ze hëllef. Während de Pause bedeelegen sech jeeeweils 6-8 Pausenengelen ofwiesselnd un der Surveillance. Fir datt déi aner Kanner si erkennen, hu si eng giel Vest un mam Pausengel-Logo.

D’Roll vun de Pausenengele während der Paus:

- Si sinn opmierksam Beobachter.
- Si hëllef an ënnerstëtzen déi aner Kanner bei

Alldaagsproblemer.

- Si hëllef de Kanner bei der Léisung vu klengen Konflikter.
- Si si vun der Schoul beoptraagt, fir d’Anhale vun de Regeln ze ënnerstëtzen.

D’Léierpersonal dréit natierlech weiderhin d’Verantwortung bei der Surveillance.

Net nëmmen déi aner Kanner profitéiere vun dësem Projet, mä och



d’Pausenengelen selwer, well si eppes fir d’Liewe léieren, nämlech, Verantwortung ze iwwerhuelen a Konflikter ze schlichten.



Pausenengelen 2011/2012

- Am **drëtten Zil** geet et drëm, Kanner mat spezifesche Bedürfnisser besser gerecht ze ginn.

Dofir hu mir eng Rei vu Ritualer opgestallt, déi de Kanner d’Liewen an der Schoul erliichtere sollen:

Ritual 1: „Kanner, déi nei an eis Schoul kommen, hunn Ënnerstëtzung beim Iwwergang“

Ritual 2: „Ee Schüler mat groussen Suergen huet een Uspriechpartner a kann eng Auszäit kréien.“

Ritual 3: „D’Schüler an den Enseignant hunn Ënnerstëtzung bei der Léisung vu staarken Konflikter, déi nach aktiv si, wann de Cours ufänkt.“ (z.B. bei

Konflikter, déi an der Paus entstinn an do net kënnen geléist ginn)

Ritual 4: „Am Fall vu Mobbing, hunn d'Schüler eng Ulafstell mat fester Struktur, wou si gehollef kréien.“

Ritual 5: „D'Léierpersonal, dat duerch eng extrem schwierig Klass iwwerbelaascht ass, huet d'Méiglechkeet, fir eng festgesaten Zäit entlaascht ze ginn.“

Ritual 6: „Eng Klass mat Schüler, déi staark verhalensopfälleg sinn, gëtt zäitweis an 2 Gruppen opgedeelt, fir d'Situatioun z'entspanen.“

Ritual 7: „Ee Schülerrot mat gewielte Vertrieder aus alle Klasse fënnt zweemol pro Trimester statt.“

Ritual 8: „Eemol am Joer fënnt eng Aktivitéit zum Thema Gewaltpräventioun an de Cyclen 2.2, 3.2 a 4.2 statt, souwéi eng Aktivitéit iwwert d'Geforen am Internet an de Cyclen 3.2 an 4.2.“

Ritual 9: „„Pausenengelen“ ënnerstëtzen d'Léierpersonal bei der Surveillance an hëllefe beim Léise vu klengen Konflikter während de Pausen.“

Eng Léierin, d'Carole Rosenfeld, ass mat enger ganzer Tâche agestellt ginn, fir datt dës Ritualer kënnen realiséiert ginn.



De Sandweiler Kannerrot (Sakaro) 2011/2012

## 3.3 PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE (PRS)

En 2011/2012, dans le cadre du PRS (plan de réussite scolaire), nous avons défini des objectifs visant à augmenter le facteur de bien-être et la qualité de l'enseignement dans notre école. Au cours de cette année scolaire, nous avons enfin pu concrétiser ce projet en organisant les premières activités permettant d'atteindre nos objectifs.

Voici un bref aperçu de ces activités :

• **1er objectif** : Lire pour le plaisir

En collaboration avec les responsables de la médiathèque scolaire, un grand nombre d'activités ont eu lieu dans chaque cycle. Des nuits de lecture, des rallyes à la médiathèque scolaire, des rencontres avec des auteurs, des ateliers littéraires et des séances de théâtre, ainsi que la « semaine du livre » avaient pour but de motiver les enfants pour la lecture.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre 3.4 Médiathèque scolaire « Um Weier ».

• **2ème objectif** : Respect des règles communes et résolution de conflits

Afin de réaliser cet objectif, deux projets majeurs ont été développés :

**La charte scolaire**

Encadré par un formateur professionnel, un groupe de travail s'est constitué. Il se composait de représentants du corps enseignant, du personnel de la maison relais et de parents d'élèves. Sa mission était l'élaboration d'une charte scolaire en collaboration avec les élèves. Cette charte a été présentée le 7 juillet à l'occasion de la fête scolaire et entrera en vigueur à partir de la rentrée 2012/2013.



« D'Pausenengelen »

Le but de ce projet est de garantir aux élèves une récréation permettant un maximum de détente et d'amusement avec un minimum de conflits.

31 élèves bénévoles des cycles 3.2 et 4.1 ont suivi une formation de 10 heures assurée par quatre enseignants.

Un « Pausenengel » est un élève susceptible d'assister les enseignants lors de leur surveillance et d'aider ses camarades à régler de petits conflits. Pendant chaque récréation, 6 à 8 « Pausenengelen » assistent à tour de rôle les enseignants dans leur surveillance. Un gilet de sécurité jaune permet de les repérer facilement.

Le rôle d'un « Pausenengel » consiste à :

- observer attentivement ;
- aider et assister ses camarades dans leurs petits problèmes quotidiens ;
- résoudre de petits conflits ;
- promouvoir le respect des règles communes.

Evidemment, la surveillance incombe toujours aux enseignants qui en assument la responsabilité.

Les effets bénéfiques sont réciproques: Les « Pausenengelen » acquièrent bon nombre de compétences

sociales, et leurs camarades bénéficient d'une aide supplémentaire dans le cadre d'une récréation avec un maximum de détente et d'amusement, mais un minimum de conflits.

Au début du 2ème trimestre 2012/2013, de nouveaux bénévoles pourront joindre le projet et suivre une formation pour devenir « Pausenengel » à leur tour.

**- 3ème objectif :** Encadrer des élèves à besoins spécifiques

Les rituels suivants ont été instaurés afin de faciliter la vie quotidienne de nos élèves :

Premier rituel : De nouveaux élèves bénéficient d'un soutien lors de leur intégration à l'école de Sandweiler.

Deuxième rituel: Un élève sujet à de grands soucis, a droit à des entretiens avec une personne de confiance et, le cas échéant, à un temps libre à l'écart du groupe.

Troisième rituel: Les élèves et les enseignants sont assistés lors de la résolution de conflits qui éclatent au début des cours (suite à des incidents survenus en récréation).

Quatrième rituel: Les élèves victimes d'harcèlement moral bénéficient d'un point de refuge.

Cinquième rituel: L'enseignant surmené (exemple d'une classe où des problèmes de discipline prédominent), a la possibilité d'être assisté pendant une période particulièrement difficile.

Sixième rituel: Une classe avec des élèves présentant des problèmes de comportement, peut être divisée en deux groupes afin d'améliorer la situation.

Septième rituel: Le conseil des enfants (« Sakaro »), composé des délégués de classe, se réunit deux fois par trimestre.

Huitième rituel: Une fois par an, les élèves des cycles 2.2, 3.2 et 4.2 suivent un cours de prévention de la violence, de même que les élèves des cycles 3.2 et 4.2 suivent une formation sur les dangers liés à internet.

Neuvième rituel: Les « Pausenengelen » assistent les enseignants lors des surveillances et aident à résoudre de petits conflits pendant les récréations.

Une enseignante à plein temps, Mme Carole Rosenfeld, a été engagée. Sa mission consiste à veiller à l'exécution de ces rituels.

### 3.4 SCHOULMEDIATHÉIK „UM WEIER“

An eiser Mediathék stinn zur Zäit ongeféier 8.200 Medienunitéiten an 9 verschiddene Sproochen. D'nächst Schouljoer këmmert sech een Team vun 3 Persounen ëm d'Mediathék: d'Josiane Muller-Weiler, d'Linda Eischen an de Patrick Weimann. Si maachen de Service Prêt, geréieren d'Bestellungen, organiséieren Auteurenlesungen a bidde pedagogesch Aktivitéite fir d'Klassen un. Eis Mediathék ass 25 Stonne pro Woch op. De Katalog an all aner Informatiounen fannt Dir op dem Site [www.sandweiler-schoulen.lu](http://www.sandweiler-schoulen.lu) ënnert der Rubrik „Mediathék“.

Am leschte Schouljoer goufe méi wéi 5.800 Bicher, DVD'en an Hörbicher ausgeléint. All Klass huet eemol d'Woch d'Méiglechkeet, mat hirem Enseignant an d'Mediathék ze goen. Zousätzlech kënnen d'Kanner zu bestëmmten Zäiten ausserhalb der Schoulzäit an och während de Pausen an d'Mediathék kommen, dëst net nëmme, fir ee Buch auszeléinen, mä och fir an dëser gemittlecher Atmosphère ofzeschalten.

**„Top 10“ vun deenen am meeschten ausgeléinte Bicher:**

- Gregs Tagebuch 2: Gibt's Probleme
- Guinness World Records 2012
- Gregs Tagebuch 1: Von Idioten umzingelt
- Ich bin der Stärkste im ganzen Land
- Max the Minnow
- Ich finde was...im Spielzeugland
- Der Gruffelo
- Wo ist Walter?
- Gregs Tagebuch 5: Geht's noch?
- Gregs Tagebuch 4: Ich war's nicht!

„De Kanner déi gedréckte Medie méi no bréngen“ – dat ass eent vun den 3 Ziler aus dem Plan de réussite scolaire vu Sandweiler. Duerfir hu mir an all Zykel op mannst eng aussergewöhnlech Aktivitéit pro Trimester zum Thema „Bicher a Geschichten“ gemaach.

Am Mee hu mir eng „Woch vum Buch“ an eiser Schoul organiséiert. Nieft anere flotten Aktivitéite während dëser Woch, war d'Tina Kemnitz aus Berlin bei eis op Besuch; si huet mat alle Klassen aus den Zyklen 2-4 eng Buchempfehlungsshow oder eng Reimwerkstatt gemaach. Freides, den 11. Mee war dunn eng Porte ouverte vun der Mediathék, fir allen Eltere vun de Sandweiler Schoulkanner d'Méiglechkeet ze ginn, och eng Kéier an eis Mediathék erakucken ze kommen.



Jessica Hernandez



Martin Klein

## Iwwerbléck vun den Aktivitéiten, déi an der Mediathéik stattfonnt hunn:

### Cycle 1

- „Quatre petits coins de rien du tout“ vum Jérôme Ruillier
- Theateropféierung vum Rotkäppchen
- Bicherwoch am Précocé: Eltere liesen de Kanner vir
- „Den Toffee a seng Kaz“ vum Kamihibai-Erzähltheater
- „Winnifred im Wolkenland“
- Theateropféierung vum „Grüffelo“ vun Pohyb's und Konsorten aus Däitschland

### Cycle 2

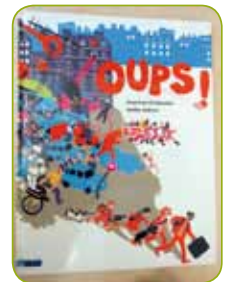
- Liesnuecht
- „Die Geschichte vom Löwen, der nicht schreiben konnte“ vum Martin Baltscheit
- „Création de contes“ mam A'Musée
- „Wer hat mich zum Fressen gern?“ vum Katja Reider



- Märchenerzielung mam Jessica Hernandez (lëtzebuergesch Schauspillerin)
- Buchempfehlungsshow mam Tina Kemnitz

### Cycle 3

- Rallye duerch d'Mediathéik
- Märchenerzielung mam Jessica Hernandez (lëtzebuergesch Schauspillerin)
- „Oops“ vum Jean-Luc Fromental
- „Manchmal wär ich gern ein Tiger“ vum Janosch
- Mäi Lieblingsbuch
- Liesnuecht
- Liesung mam Martin Klein
- Liesung mam Tina Kemnitz



### Cycle 4

- Bicher-ABC fir Europa
- Virliesconcours am Däitschen, Lëtzebuergesch an Franséischen
- Cover a Buchgestaltung vun enger Bicherserie
- Buchempfehlungsshow mam Tina Kemnitz



## 3.4 MÉDIATHÈQUE SCOLAIRE « UM WEIER »

Actuellement, environ 8200 titres en 9 langues différentes sont disponibles à la médiathèque. Les responsables de la médiathèque (pour l'année scolaire 2012/2013) seront Madame Josiane Muller-Weiler, Madame Linda Eischen et Monsieur Patrick Weimann. Ils gèrent le service prêt, s'occupent des commandes, organisent des rencontres avec les auteurs et proposent des activités pédagogiques pour les classes. Notre médiathèque est ouverte 25 heures par semaine. Le catalogue ainsi que toute autre information peuvent être consultés sur le site: [www.sandweiler.schoulen.lu](http://www.sandweiler.schoulen.lu) sous la rubrique « Médiathèque ».

En 2011/2012 plus de 5.900 prêts de livres et de médias ont été enregistrés. Une plage horaire hebdomadaire est réservée pour chaque classe. Mais les élèves ont également accès à la médiathèque pendant les récréations, et en dehors des cours (à des heures déterminées). Beaucoup d'enfants apprécient l'ambiance calme qui règne à la médiathèque.

### « Top 10 » des livres les plus empruntés:

- Gregs Tagebuch 2: Gibt's Probleme
- Guinness World Records 2012
- Gregs Tagebuch 1: Von Idioten umzingelt
- Ich bin der Stärkste im ganzen Land
- Max the Minnow
- Ich finde was...im Spielzeugland
- Der Grüffelo
- Wo ist Walter?
- Gregs Tagebuch 5: Geht's noch?
- Gregs Tagebuch 4: Ich war's nicht!



„Motiver les enfants pour la lecture“, voilà un des trois objectifs fixés dans le cadre du plan de réussite scolaire. Dans ce cadre, chaque classe a participé à plusieurs activités littéraires extraordinaires.

Au mois de mai, nous avons organisé une semaine du livre. Pendant deux jours, Tina Kemnitz, animatrice allemande, a proposé des ateliers de littérature enfantine et de création de poèmes aux élèves. Le 11 mai 2012, les parents ont eu l'occasion de visiter les locaux de notre médiathèque lors de notre porte-ouverte.



### Aperçu des activités organisées lors de l'année scolaire 2011/2012:

#### Cycle 1

- « Quatre petits coins de rien du tout » de Jérôme Ruillier
- Performance théâtrale du « Petit chaperon rouge »
- Semaine du livre au précoce: Les parents racontent des histoires aux enfants
- « Den Toffee a seng Kaz » par le Théâtre-Kamihibai

# Schoulbuet 2012 - 2013

- « Winnifred im Wolkenland »
- Spectacle de « Gröffelo » présenté par Pohyb's und Konsorten d'Allemagne

## Cycle 2

- Nuit de la lecture
- « Die Geschichte vom Löwen, der nicht schreiben konnte »
- Création de contes avec l'A'Musée
- « Wer hat mich zum Fressen gern? » de Katja Reider
- Narration de contes par Jessica Hernandez (actrice luxembourgeoise)
- Présentation de livres et ateliers avec Tina Kemnitz

## Cycle 3

- Rallye à la médiathèque
- Narration de contes par Jessica Hernandez

- « Oups » de Jean-Luc Fromental
- « Manchmal wär ich gern ein Tiger » de Janosch
- Présentation de mon livre préféré
- Nuit de la lecture
- Séance de lecture avec Martin Klein
- Séance de lecture avec Tina Kemnitz

## Cycle 4

- Abécédaire sur les livres européens
- Concours de lecture en français, allemand et en luxembourgeois
- Création d'une couverture de livre et d'un résumé pour un nouvel exemplaire d'une série déjà existante
- Atelier de lecture avec Tina Kemnitz



Tina Kemnitz

### 3.5 ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

#### A) ACTIVITÉS EN COLLABORATION AVEC LA POLICE GRAND-DUCALE



Cette année encore, la police a proposé à l'école des activités pédagogiques pour les enfants.

La pièce de théâtre « Dem Poli seng Päif » a été présentée aux enfants du cycle 1. Cette pièce explique aux enfants, comment il faut se comporter sur le chemin de l'école.

Les enfants du cycle 2 ont appris à parcourir prudemment leur chemin pour se rendre à l'école.

Les enfants des cycles 2.2, 3.2 et 4.2 ont participé à l'activité « Prévention de la violence » qui vise à développer des com-

pétences sociales. Les policiers ont expliqué que la violence infligée aux enfants peut revêtir des caractères différents : actes de violence entre enfants et actes de violence d'adultes envers des enfants. L'activité a aidé les enfants à trouver des solutions pour régler les conflits de manière paisible.

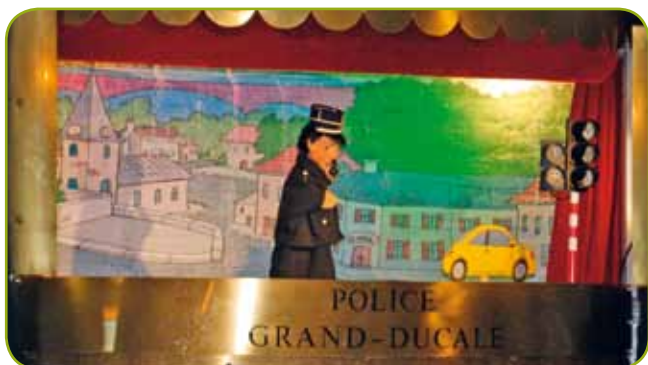
Les enfants des cycles 3.2, 4.1 et 4.2 se sont rendus au « Verkéiersgaart » à Mondorf. A vélo, les enfants ont appris à respecter les règles de la sécurité routière. Pour clôturer cette activité, les enfants des cycles 4.1 et 4.2 ont participé à la Coupe scolaire. Les élèves ont fait preuve de leur savoir-faire et ont obtenu un « permis de conduire à vélo ».

Les enfants du cycle 4.2 ont participé à l'activité "Prévention des drogues". Les policiers ont expliqué aux enfants qu'il faut se méfier des drogues, qu'il existe différentes sortes de drogues, que les drogues ont un effet néfaste sur la santé humaine et que même la consommation occasionnelle peut mener à la dépendance.

Afin de sensibiliser les automobilistes au problème de la sécurité des élèves sur le chemin vers l'école, les policiers, à l'initiative de l'association des parents des élèves, ont organisé des « contrôles radar » avec les enfants du cycle 4.2 près de l'école.



## A) AKTIVITÉITEN AN ZESUMMENARBECHT MAT DER POLICE



Wéi schonn déi Jore virdrun, huet och d'Joer d'Police rëm pedagogesch Aktivitéite fir d'Sandweiler Schoulkanner ugebueden.

D'Kanner aus dem Cycle 1 kruten d'Theaterstéck „Dem Poli seng Päif“ virgefouert. Hei kruten si gewise, wéi si sech um Schoulwee verhale sollen.

D'Kanner aus dem Cycle 2 hu geléiert, wéi si sech um Schoulwee verhale sollen, fir sécher an d'Schoul ze kommen.

Mat de Kanner aus den Cyclen 2.2, 3.2 a 4.2 huet d'Police d'Aktivitéit „Gewaltpräventioun“ duerchge-

fouert, fir hir sozial Kompetenzen ze fördern. D'Kanner kruten hei erklärt, datt et verschidden Zorte vu Gewalt gëtt; si sinn op d'Gewalt, déi si duerch Erwuessener an aner Kanner erliewe kënnen, opmierksam gemaach ginn. An den Aktivitéite kruten d'Kanner gewisen, wéi eng Méiglechkeeten et ginn, fir Konflikter ouni Gewalt ze léisen.



D'Kanner aus de Cyclen 3.2, 4.1 an 4.2 waren an de Verkéiersgaart op Mondorf. Hei konnten si op engem Parcours Vëlo fueren, wéi wa si op der Strooss wieren; d'Zil war d'Anhale vun de Verkéiersregelen ze üben.



D'Kanner aus de Cyclen 4.1 an 4.2 hunn als Ofschloss vun dëser Aktivitéit un der Coupe scolaire deelgeholl. Nieft engem theoretischen Test, sinn si och op der Strooss gefuer an hu gewisen, ob si dat, wat si an der Theorie an am Verkéiersgaart

geléiert hunn, och uwenne kënnen. Déi, déi dësen Test bestanen hunn, kruten e „Vëlos-Führerschäin“.



D'Kanner aus dem Cycle 4.2 hunn zousätzlech un der Drogepräventioun deelgeholl. Hei hu si geléiert, datt d'Droge geféierlech sinn, si kruten och erklärt, wat fir eng Drogen et gëtt, wéi si sech virun den Drogen schütze kënnen, wéi dës Drogen dem Kierper schueden, an datt schonn ee geleeëntleche Konsum zu enger Ofhängegkeet féiere kann.

Fir d'Automobilisten ze sensibiliséieren, wat d'Sécherheet vun de Kanner um Schoulwee ubelaangt, hunn d'Poliziste mat de Kanner aus dem Cycle 4.2, op Initiative vun der Elterevereenegung, eng Radarkontroll organiséiert.



## B) JOURNÉE SPORTIVE 2012



Malgré une météo plutôt maussade, la journée sportive 2012 des **cycles 2 à 4** a été un grand succès. Pour bien commencer la journée, un warm-up a eu lieu au centre culturel. Sur scène les élèves du cycle 4 ont proposé à leurs camarades une chorégraphie de mise en forme. Ensuite, les élèves du cycle 4 ont initié les élèves des cycles 2 et 3 à différentes activités sportives : lancer de bottes, course relais, lever de poids, course d'agilité, tir au but,...

Le 22 mai 2012, les enfants du **cycle 1** ont participé à une "Mini-Olympiade". Les enfants du précoce et du préscolaire ont été répartis sur 8 groupes. Ensuite, ils pouvaient s'essayer à différentes disciplines: saut en longueur, course relais, parcours de vélo, saut en hauteur, tir au but, course en sac, parcours d'équilibre. A la fin, chaque enfant a reçu une médaille, ainsi que les félicitations des organisateurs.

## B) SPORTSDAG 2012

De Schoulsportdag 2012, vun de **Cyclen 2 bis 4**, huet während engem groen Dag am Mee stattfonnt. Trotzdem war et e grouse Succès. Fir unzufänken, hunn d'Kanner am Centre Culturel bei engem Warm-up matgemaach. D'Kanner vum Cycle 4 hunn d'Choreographie virgemaach. Duerno hunn d'Kanner aus de Cyclen 2 an 3 u verschiddenen Aktivitéiten (Stiwelschéissen, Staffellaf, Gewiichterhiewen, Geschécklechkeetsspill, Goal schéissen, ...) deelgeholl. Dës Aktivitéiten si vun de Kanner aus dem Cycle 4 organiséiert an animéiert ginn.

Den 22. Mee 2012 hunn d'Kanner aus dem **Cycle 1** un enger Mini-Olympiad deelgeholl. D'Précoce- a Spillschouls-Kanner goufen an 8 Gruppen opgedeelt. Zesumme konnten si déi verschidden Disziplinen noeneen ausprobéieren: Wäitsprong, Staffellaf, Velosparcours, Héichsprong, Goalschéissen, „Sackhüpfen“, Gléichgewichtsparcours. All Kand krut zum Schluss felicitéiert an eng Medaille iwwerrecht.



## C) « SANDWEILER FUSSBALL-EM 2012 »

Net nëmmen a Polen an an der Ukrain huet 2012 eng Fussball-EM stattfonnt. Och zu Sandweiler. An zwar eng fir d'Meedercher an eng fir d'Jongen aus den Zyklen 2, 3 a 4.

Vum 22. Mee bis den 29. Juni hunn ëm déi 150 Kanner gewisen, wat se drop hunn. D'Matcher goufen an de Pausen ausgedroen an hunn 2 mol 5 Minutte gedauert.

Eng Equipe hat tëscht 5 an 8 Spillerinnen oder Spiller, woubäi der maximal 5 hunn dierfen um Spillfeld stoen. An der Halbzeit konnt gewiesselt ginn, sou datt all Kand d'Chance hat, ze spillen.

Scho virum 1. Upaff konnt ee gesinn, wéi d'Equipen am Virfeld trainéiert haten. Eenzelner hate souguer eng Trainerin oder een Trainer, fir sech op d'Turnéier virzebereeden. An déi meescht Equipen hate flott selwer gemachten Trikoten organiséiert.

Bei all Match stounge praktesch déi ganz Schoul (Kanner a Léierpersonal) an och e puer Eltere ronderëm de Mini-Stade an hu fir eng super Stëmmung gesuert.

Fair-play war de Kanner immens wichteg: ganz flott war ze gesinn, datt eis Arbittere keng eenzeg giel oder rout Kaart hu misse weisen.

All Spillerinnen a Spiller kruten zum Ofschloss vum Turnéier eng Medaille iwwerrecht. Innerhalb vun all Zyklen gouf zousätzlech dozou déi bescht Equipe mat enger Coupe belount.

## C) LA „COUPE D'EUROPE 2012“ À SANDWEILER

La coupe d'Europe 2012 n'a pas seulement été célébrée en Pologne et en Ukraine, mais aussi à Sandweiler. Un championnat de foot pour les filles et les garçons des cycles 2 à 4 a été organisé par le personnel enseignant.

Du 22 mai au 29 juin, environ 150 enfants ont démontré leur savoir-faire. Les matchs de football ont eu lieu pendant les récréations. Chaque match avait une durée de 2 fois 5 minutes.

Chaque équipe comprenait entre 5 et 8 joueurs. Cependant, un maximum de 5 joueurs était admis sur le terrain de jeu. Des échanges de joueurs étaient permis pendant la mi-temps, afin de permettre à chaque enfant de participer au match.

Dès le coup d'envoi du premier match, on a pu constater à quel point les équipes s'étaient entraînées. Certaines s'étaient préparées au tournoi à l'aide d'un entraîneur, et la plupart des joueurs étaient munis de jolis tricots spécialement conçus pour l'occasion.

Lors des différents matchs, la communauté des enseignants et des élèves, ainsi que bon nombre de parents étaient rassemblés autour du petit stade et ont ainsi contribué à créer une bonne ambiance.

Le fair-play était à l'ordre du jour : à aucun moment les arbitres n'étaient contraints à montrer un carton jaune ou un carton rouge!

A la fin du tournoi, chaque joueur a obtenu une médaille. En plus, les meilleures équipes de chaque cycle ont été récompensées par une coupe de football.



## D) PAPPENDAG AM PRÉCOCE

D'Kanner hunn hire Pappen als éischt d'Pappendagslidd gesong an dunn hire Kaddo iwverrecht: en Eemer, fir den Auto ze wäschen.

Als Ofschloss kruten d'Pappen awer och nach eng Massage gemach an zesummen hu mir Kaffi gedronk!

## LA FÊTE DES PÈRES AU PRÉCOCE

Tout d'abord, les enfants ont chanté une chanson pour leur papa, ensuite les papas ont reçu leur cadeau:

un seau pour laver la voiture!

Pour terminer, les papas ont eu le droit à un massage et ensemble, nous avons bu une bonne tasse de café!



## MAMMENDAG AM PRÉCOCE

D'Kanner hunn hire Mammen e Mëttegiess mat Dessert gekacht!

Si hunn Invitatiounen, Menüskaarten, Nappen an natierlech ee Kaddo gebastelt.

Zesummen hunn d'Kanner d'Mammendagslidd gesong, de Kaddo iwverrecht a gemittlech giess.

## LA FÊTE DES MÈRES AU PRÉCOCE

Les enfants ont préparé un repas de midi avec un dessert pour leur maman.

Ils ont bricolé l'invitation, les cartes de menu, les nappes de table et bien sûr un cadeau.

Les enfants ont chanté une chanson pour leur maman et lui ont offert le cadeau. Un repas convivial clôturait cette fête.



## E) FÊTE SCOLAIRE 2012

Wéi all Joer war d'Schoulfest, dat d'Sandweiler Elterevereenegung an Zesummenaarbecht mat der Gemeng an der Schoul organiséiert hat, ee grouse Succès. Een Highlight vun dësem Joer war d'Presentatioun vun der Schoulcharta mat engem Spektakel vun de Sandweiler Schoulkanner am Centre culturel. Niewent den traditionelle Spiller gouf et dëst Joer och e puer Ateliersen, déi ënnert dem Motto « Schoulcharta » stoungen, an nom Mëttegisse sinn 200 Loftballone fléie gelooss ginn. Mir si lo scho gespaant ze héieren, wem säi Ballon am wäiteste geflunn ass!

## LA FÊTE SCOLAIRE 2012

Comme tous les ans, la fête scolaire, organisée par l'association des parents des élèves, en coopération avec la commune et l'école, a connu un énorme succès. Un des points forts de cette édition 2012 a été la présentation de la Charte scolaire avec un spectacle des élèves au centre culturel. En dehors des jeux traditionnels, il y a eu des ateliers ayant pour sujet la Charte scolaire. Après le repas de midi, 200 ballons ont été lâchés. Quel suspens de voir jusqu'où les ballons ont volé!



## F) COLONIES 2012

### Cycle 2.2 : Séjour de 3 jours à Munshausen

Du 9 au 11 juillet, les enfants du cycle 2.2 (32 élèves ainsi que 4 adultes) ont passé 3 journées merveilleuses à la Robbesscheier à Munshausen. Ils sont partis en train de Sandweiler jusqu'à Drauffelt. Ensuite, les enfants se sont rendus à pied à Munshausen.

#### Voici quelques activités :

- Promenade en calèche
- Chevauchée sur l'âne
- Atelier de pâtisserie
- Atelier de laine
- Atelier de scierie
- Atelier de céramique
- Atelier du jardin
- Visite d'un moulin
- Nourrissage des animaux
- Ecole des abeilles
- Cinéma
- Feu de camp



## Cycle 3.2 : Séjour de 3 jours à Hollenfels

Le séjour traditionnel du cycle 3.2 au château de Hollenfels a eu lieu du 9 au 11 juillet. Tous les 38 enfants des deux classes, encadrés par leurs enseignants et deux moniteurs, ont vécu - avec une météo presque idéale - de très beaux moments ensemble.

### Au programme :

- la vie dans un étang
- les abeilles et le miel
- rallye à travers le village
- rallye à travers la nature
- jeux en plein air
- jeux de nuit
- disco



## Cycle 4: Séjour de 4 jours à Malmédy (Belgique)

Comme en juillet 2011, nous avons clôturé l'année scolaire par une colonie. Cette fois-ci nous avons passé 4 jours à l'auberge de jeunesse de Malmédy en Belgique où un accueil chaleureux nous attendait.

La première journée était placée sous le signe de l'aventure : une descente en kayak et une balade de nuit dans les forêts de Malmédy.

Au programme de la deuxième journée figuraient un rallye pédestre à l'intérieur de l'enceinte d'un vieux château ainsi qu'un autre exploit sportif : une course en draine (petite plate-forme sur des rails, propulsée à l'aide des mouvements des bras et des jambes).

La troisième journée était dédiée à une visite de la chocolaterie Callebaut. Le soir, l'inévitable disco permettait aux jeunes de se défouler avant d'entamer le lendemain le chemin du retour.

Pour les élèves du cycle 4.2, ce vendredi, 13 juillet 2012, était le dernier jour de classe à l'école fondamentale de Sandweiler. Nous leur souhaitons bonne chance et bonne réussite dans leurs nouvelles écoles respectives. Les élèves du cycle 4.1 par contre s'apprêtent à affronter de nouvelles aventures en 2012/2013.



## 3.6 LES ENFANTS DU CYCLE 4.2 NOUS QUITTENT

Nous souhaitons à tous les élèves une bonne réussite sur leur chemin scolaire !



### EIS ZÄIT ZU SANDWEILER

Et huet alles am Cycle 1 ugefaang. An do war dee Punkt, wou mer eis all kenne geleiert hunn. Du koum d'Schreiwen un d'Rei, Rechnen an Däitscht koumen direkt duerno. An d'Joer drop, d'Franséisch. An all Dag hu mer eppes Neies dobäi geleiert. Mir hunn ons immens gefreet, fir eng Etage erop ze goen.

Mä nei Fächer hunn eis d'Liewe komplizéiert!!! An zwar: Geo, Sciences, Geschicht an Lëtzebuergesch.

D'Franséisch huet ugefaang mat nerven, mä et muss een domat ëmgoe kënnen.

Déi 2 Joer am Cycle 3 sinn immens schnell eriwwer gaang. A blubs ware mer am Cycle 4.

No engem heftege Joer Léieren, koumen d'Oriëntatiounstester. Nach e puer Woche Schaffen, ee Spektakel, eng winnerschéi Kolonie an eng Trennung.

Ee grouse Merci un all eis Jofferen an „Härlära'en“, déi ons di ganzen Zäit begleet hunn.

### ÄDDI GRONDSCHOUL SANDWEILER

A Merci fir déi schéi Momenter!

## 4. ENCADREMENT EXTRASCOLAIRE PIWITSCH A.S.B.L. MIT NEUEM VORSTAND

„Die Eltern vertrauen uns das Liebste an was sie haben.“



O. Reihe v.l.n.r.: Martine Lacoste-Rolling, Pascale Dumong-Berg, Carole Stammet-Leyder, Paul Ruppert, Carole Kraus, Solange Achten

U. Reihe v.l.n.r.: Patrick Nothum, Ed. Wolff, Yolande Roller-Lang, Simone Massard-Stitz, Alex Teotonio

Auf dem Bild fehlen: Roger Meysembourg und Luc Reisdorf

Im Mai 2012 beschlossen die Mitglieder den neuen Vorstand von Piwitsch a.s.b.l.

Vorsitzende ist Yolande Roller-Lang, Vize-Präsidenten sind Simone Massard-Stitz und Ed Wolff, Kassensführer bleibt Patrick Nothum und Alex Teotonio Sekretär.

Neue Vorstandsmitglieder sind: Pascale Dumong-Berg und Roger Meysembourg.

Das Wohlbefinden und die Sicherheit der Kinder hat oberste Priorität

Piwitsch a.s.b.l. verwaltet die hiesige Kindertagesstätte und Maison Relais mit nahezu 30 Angestellten.

In Anbetracht der ständig steigenden Zahl der zu betreuenden Kinder, legt der neue Vorstand äußersten Wert auf die Ausbildung und Fortbildung des Betreuungspersonals.

Jeder Mitarbeiter, vom Pedibus-Begleitpersonal bis hin zum Hilfs- und Ersatzpersonal, soll eine adäquate Basisausbildung haben, ggf. erhalten.

Ab dem Alter von 2 Monaten werden die Kinder erst in der Kindertagesstätte, später in der Maison Relais betreut. Im Sinne der kontinuierlichen Kohärenz, muss die Zusammenarbeit mit dem Schulpersonal vorangetrieben werden. Da Schüler mit dem Abgang von der Grundschule nicht mehr in der Maison Relais zugelassen sind, strebt der Vorstand eine engere Zusammenarbeit mit dem Jugendhaus an. In diesem Sinne soll ein attraktives, wie auch sinnvolles Freizeitprogramm für die „Großen“ ausgearbeitet werden.

## 4.1 MAISON RELAIS (ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 12 ANS)



Rachel Manderscheid  
Chargée de direction



Lynn Lamberty  
Chargée adjointe



René Cron  
Cuisinier

La maison relais de Sandweiler, offre depuis septembre 2005 un encadrement à plein temps (de 7h30 à 18h30) durant toute l'année, pour les enfants âgés de 4 à 12 ans qui fréquentent le cycle 1 (préscolaire) et les cycles 2-4 à Sandweiler.

Les services proposés:

### 1. ACCUEIL DE 7.30 À 7.50 HEURES

Une surveillance est assurée avant le commencement des cours. Les enfants des classes du cycle 1 (préscolaire) sont accompagnés dans leurs salles de classe. L'accueil a lieu pendant les jours d'école du lundi au vendredi.

### 2. RESTAURATION SCOLAIRE : CHAQUE JOUR DE 11.45 À 13.50 HEURES

Les repas servis sont frais et équilibrés du point de vue nutritif. Ils sont préparés sur place par notre cuisinier et son équipe dans une cuisine professionnelle. Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi.

### 3. MAISON RELAIS: ENCADREMENT EXTRASCOLAIRE PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Un encadrement extrascolaire est organisé au sein de la maison relais pendant les périodes scolaires le lundi, mercredi et vendredi de 16.00 à 18.30

heures, et le mardi et jeudi de 14.00 à 18.30 heures. Des moments de détente et de jeux libres alternent avec des activités ou des projets thématiques.

#### 4. MAISON RELAIS: ENCADREMENT DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, la maison relais est ouverte de 7.30 à 18.30 heures. Différentes activités (bricolage, excursions, ateliers créatifs,...) sont organisées. Au début de chaque année scolaire, les parents sont informés des jours de fermeture de la maison relais.

#### 5. MAISON RELAIS: SURVEILLANCE DES DEVOIRS À DOMICILE, AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

La maison relais offre aux élèves la possibilité de faire leurs devoirs à domicile. Elle organise une surveillance et met à la disposition des élèves des œuvres de référence. Cependant le personnel éducatif ne corrige pas les devoirs à domicile.

Une aide aux devoirs à domicile est proposée en collaboration avec les éducatrices Myriam Back et Nathalie Pallmer-May. Les horaires sont les suivants: mardi et jeudi après-midi de 13.30 à 14.30 heures pour les enfants inscrits à la maison relais; mardi et jeudi après-midi de 14.30 à 15.30 heures pour les enfants non-inscrits à la maison relais. Il est important de savoir que les parents assument la responsabilité des devoirs à domicile et de la préparation pour les tests et que les devoirs non-achevés sont à terminer à la maison.

#### 6. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

La facturation est établie selon le dispositif du « Chèque-Service Accueil ». Ce dispositif instituant une participation financière parentale réduite, voire une gratuité partielle, est en vigueur depuis mars 2009. **Le règlement a été remis à jour le 21 juillet 2012.**

Pour avoir une carte de « Chèque-Service Accueil » les parents doivent se présenter auprès de **l'Administration communale**. L'inscription peut s'effectuer tout au long de l'année. Elle est gratuite.

Pour de plus amples informations, nous vous prions de contacter la chargée de direction de la maison relais, Mme Rachel Manderscheid au téléphone: 35 97 11-640 ou par email : foyscol@pt.lu ([www.piwitsch.com](http://www.piwitsch.com))

#### 7. CHÈQUE SERVICE-ACCUEIL

Chèque-service accueil - nouveaux tarifs applicables à partir du 3 septembre 2012

Le gouvernement a décidé de modifier les tarifs du chèque-service accueil à partir du 3 septembre 2012.

- «Tarif chèque-service»: une hausse du tarif pour une heure d'encadrement de 0,5 € respectivement de 1 € par rapport au tarif actuel pour les ménages dont le revenu dépasse 3,5 fois le salaire social minimum.
- Prix du repas: une hausse du prix du repas principal pour les enfants scolarisés de 1 € respectivement de 2,50 € par rapport au tarif actuel pour les ménages dont le revenu dépasse 3,5 fois le salaire social minimum.
- Crèches, garderies et foyers de jour à caractère commercial: la participation financière maximale de l'Etat est fixée à 6 € par heure d'encadrement.

Les nouveaux tarifs s'appliquent d'office à tous les bénéficiaires adhérant au chèque-service accueil et sont appliqués automatiquement aux contrats d'adhésion en cours.

Les détails des mesures sont publiés sur le site:

[www.kannerbetreuung.lu](http://www.kannerbetreuung.lu)

[www.accueilenfant.lu](http://www.accueilenfant.lu)

## 4.2 PÉDIBUS

Le Pédibus est un système de ramassage scolaire qui se fait à pied et dont le principe est extrêmement simple: un groupe d'enfants est guidé par des accompagnateurs sur le chemin de l'école. Comme tout bus traditionnel, le Pédibus accueille les enfants aux différents endroits d'un itinéraire prédéfini et selon un horaire fixe.

Le Pédibus contribue à réduire le trafic aux abords des écoles à un minimum, il favorise l'exercice physique et présente bien d'autres avantages : il favorise la socialisation, la prise de conscience des dangers de la route et l'autonomie des enfants, tout en réactivant la solidarité entre les familles et les générations. Enfin le Pédibus réduit la pollution à proximité des écoles et diminue les nuisances sonores.

Actuellement, en moyenne 23 enfants prennent le pédibus qui est organisé par la maison relais. Afin de pouvoir profiter de ce service, veuillez inscrire vos enfants auprès de la maison relais.



Les accompagnateurs du Pédibus

Der **Pedibus** (frz.: Pédibus) ist kein richtiger Bus, sondern ein **Schulbus zu Fuß**. Die Kinder gehen also zu Fuß zur Schule und zurück. Dabei werden sie von erwachsenen Personen begleitet. Diese folgen einer vereinbarten Route (Linie) und holen die Kinder zu bestimmten Zeiten (Fahrplan) an definierten Orten (Haltestellen) ab. Alles läuft also wie beim richtigen Schulbus ab, nur auf Füßen statt auf Rädern.

Sinn und Zweck des Pedibusses ist es, dass die Eltern ihre Kinder nicht mehr individuell, beispielsweise mit dem Auto, den ganzen Weg zur Schule bringen, sondern sie nur noch bis zum nächsten Sammelpunkt, also zu der Haltestelle des Pedibusses begleiten.

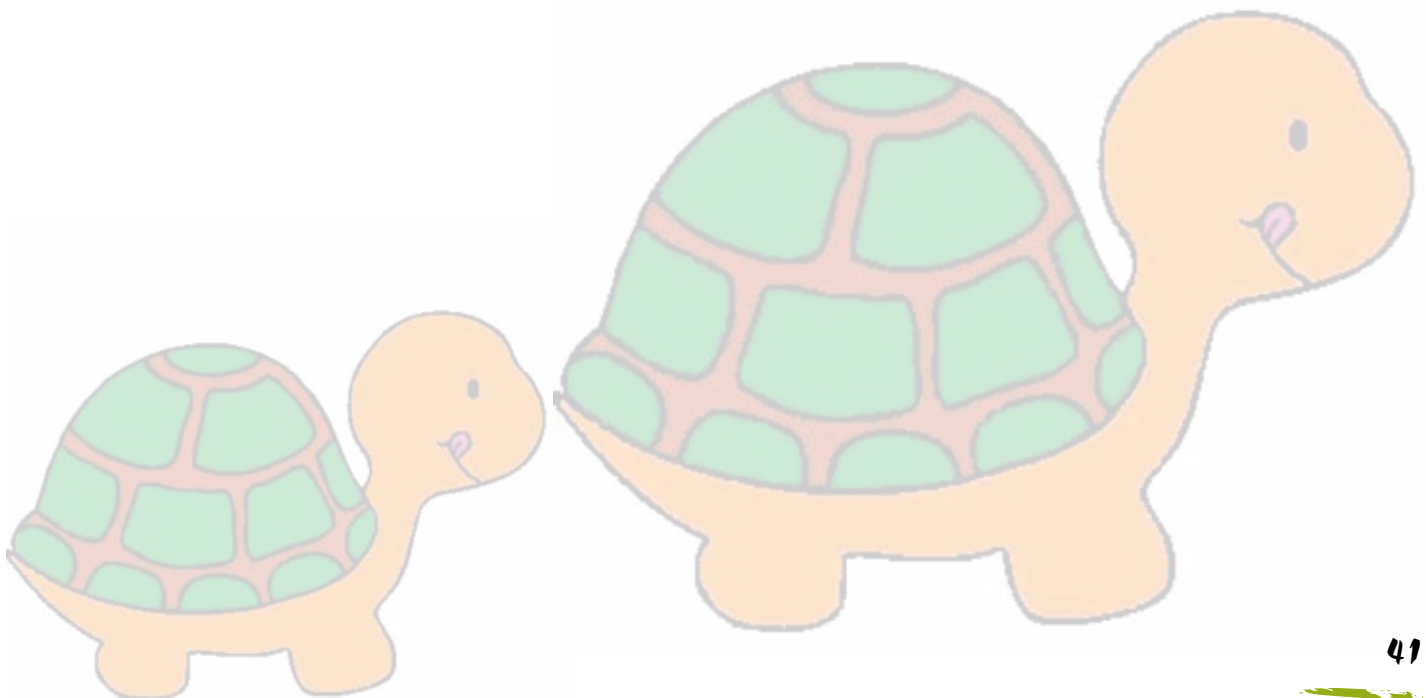
Zurzeit nehmen durchschnittlich 23 Kinder den Pedibus, der von der Maison relais organisiert wird. Einschreibungen werden in der Maison relais entgegengenommen.

## Horaires Pedibus

<b>PB1</b>	Aller	Retour (mardi, jeudi)	Aller (lundi, mercredi, vendredi)	Retour (lundi, mercredi, vendredi)
Arrêt 1: Rue du Cimetière	7.45	12.25	13.45	16.15
Arrêt 2: Rue Dicks	7.48	12.22	13.48	16.12
Arrêt 3: rue Principale / Altenwohnungen	7.51	12.19	13.51	16.09
Cour d'école	7.55	12.15	13.55	16.05

<b>PB2</b>	Aller	Retour (mardi, jeudi)	Aller (lundi, mercredi, vendredi)	Retour (lundi, mercredi, vendredi)
Arrêt 1: Figaro	7.40	12.30	13.40	16.20
Arrêt 2: Pharmacie	7.47	12.23	13.47	16.13
Arrêt 3: Foyer PIWITSCH	7.51	12.19	13.51	16.09
Cour d'école	7.55	12.15	13.55	16.05

<b>PB3</b>	Aller	Retour (mardi, jeudi)	Aller (lundi, mercredi, vendredi)	Retour (lundi, mercredi, vendredi)
Arrêt 1:				
a) rue des Romains (Pompjeesbau)	7.44	12.26	13.44	16.16
b) Happgaart	7.44	12.26	13.44	16.16
Arrêt 2: Rue d'Iltzig	7.48	12.22	13.48	16.12
Arrêt 3: rue du Pain	7.52	12.18	13.52	16.08
Cour d'école	7.55	12.15	13.55	16.05



## 5. DIVERS

### 5.1 ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉLÈVES DE SANDWEILER

Depuis sa création en 1998, l'association des parents des élèves de Sandweiler (Sandweiler Elterevereenigung - SEV) a toujours agi résolument dans l'intérêt des enfants scolarisés à l'école fondamentale de Sandweiler. Il y a 4 ans, nous avons lancé le projet de création d'une médiathèque scolaire dans notre commune. Nous avons participé activement à la réalisation et à la gestion de cette médiathèque. D'autres projets visant à augmenter la qualité de la vie scolaire de nos enfants peuvent être consultés sur notre site internet [www.sandweiler-elterevereenigung.npage.eu](http://www.sandweiler-elterevereenigung.npage.eu). En ce moment, nous sommes préoccupés par la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

#### Le nouveau comité se porte garant de la continuité

Notre présidente, Madame Josiane Muller, se réjouit de pouvoir collaborer avec un comité multiculturel fort de 15 membres, regroupant ainsi une grande partie des diverses nationalités représentées par les élèves de l'école fondamentale de Sandweiler. Quatre membres ont été élus représentants des parents lors de la dernière élection en octobre 2011. Portent mandat pour 2 ans : Vera Peyer-Winter, Jörg Thierer, Dan Marx et Jean Thill. Actuellement, il y a lieu de faire un bilan positif des activités de la SEV, compte tenu du fait que nos revendications passées ont entretemps été résolues pour la plus grande partie et qu'il n'y a actuellement aucune revendication en attente de résolution. Il est donc logique que le programme 2012/2013 de la SEV s'inscrive dans la continuité de l'excellent travail effectué par le passé.

#### Activités et projets traditionnels du programme de la SEV:

- participation active aux discussions et soutien du comité d'école;
- suivi du projet « médiathèque »;
- programme de prévention « Gewaltprävention an der Schoul » en collaboration avec la police;
- groupe de travail « La sécurité sur le chemin de l'école » en collaboration avec la police;
- groupe de travail « Les nouveaux bilans intermédiaires et compétences »;
- organisation de la fête scolaire « Schoulfest »;
- participation à la Coupe scolaire en collaboration avec la commune et la police.

#### Nouvelles activités en 2011/12:

- participation à l'accueil des élèves et des parents lors de la rentrée scolaire;
- exposition de livres;
- conférence : « Sécherheet am Internet »;
- 2e édition de la fête d'adieu pour les élèves du cycle 4.2, quittant l'école fondamentale de Sandweiler.

#### Nouveaux projets pour 2012/13?

Pour l'année scolaire 2012/13, la SEV prévoit les projets suivants:

- conférences en collaboration avec la fondation Kannerschlass;
- nouvelle édition du « Kannerfloumaart »;
- 3e édition de la fête d'adieu pour les élèves du cycle 4.2 qui connaît depuis deux ans un grand succès.

#### Dialogue avec tous les intervenants

La SEV est fière de sa longue tradition de dialogues amicaux et constructifs avec le corps enseignant à tous les niveaux et bien au-delà du cadre du comité d'école. Le même constat se fait en ce qui concerne la collaboration avec les responsables de la maison relais, élément important pour un bon encadrement des élèves. La SEV a également établi un bon contact avec la responsable de la maison des jeunes, afin de pouvoir informer les élèves du cycle 4.2 sur les possibilités de rencontres entre jeunes et adolescents.

Enfin, la SEV se félicite d'une bonne coopération avec la commune et remercie le collège échevinal de leur avoir fait confiance, de les consulter régulièrement et de les soutenir dans leurs projets et revendications, toujours en poursuivant un objectif commun : offrir aux élèves de Sandweiler une éducation digne axée sur les besoins de nos élèves!

## 5.2 PRIMES POUR ÉTUDIANTS

### PRIME POUR ETUDIANTS

Chaque année une prime est allouée aux étudiants de l'enseignement secondaire, secondaire technique et professionnel.

Cette allocation se chiffre à 62,00 € en cas de réussite de l'année scolaire.

Si l'étudiant a obtenu 75 % du total des points, une prime supplémentaire de 63,00 € lui est allouée (prime d'encouragement).

La demande est disponible au secrétariat communal ou peut être téléchargée sur le site [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) et est à remettre au secrétariat communal jusqu'au 1er octobre.

### SUBSIDE POUR LES ETUDES UNIVERSITAIRES OU SUPERIEURES

Un subside de 200,00 € est alloué annuellement aux étudiants poursuivant des études universitaires ou supérieures.

Ce subside est payé à la fin de l'année scolaire sur présentation d'un certificat d'inscription ou des bulletins d'études.

La demande est disponible au secrétariat communal ou peut être téléchargée sur le site [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) et est à remettre au secrétariat communal jusqu'au 1er octobre.

### SUBSIDE POUR LA CARTE JUMBO

L'acquisition d'une carte « Jumbo » est subventionnée d'une prime annuelle de 25 €.

L'étudiant doit se présenter avec la carte au secrétariat communal.

### FORMULAIRES

Les demandes de subsides sont disponibles au secrétariat communal ou peuvent être téléchargées sur le site internet de la commune de Sandweiler [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu)

## 5.2 PRÄMIEN FÜR STUDENTEN

### PRÄMIE FÜR DIE STUDENTEN DES POSTPRIMÄREN UNTERRICHTES

Die Gemeinde Sandweiler vergibt jedes Jahr Prämien an die Schüler des postprimären Unterrichtes.

Bei erfolgreichem Abschluss beläuft sich die Prämie auf 62 €.

Falls der Schüler 75 % der Gesamtpunktzahl erreicht hat, wird eine zusätzliche Prämie von 63 € ausbezahlt.

Der Antrag, welcher im Gemeindesekretariat erhältlich ist oder im Internet unter [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) heruntergeladen werden kann, muss bis zum 1. Oktober im Gemeindesekretariat abgegeben werden.

### PRÄMIE FÜR UNIVERSITÄTSSTUDENTEN

Eine Prämie von 200,00 € wird jährlich an Studenten, welche eine Universität oder eine andere Hochschule besuchen, ausbezahlt.

Diese Prämie wird am Ende des Schuljahres ausbezahlt.

Der Antrag, welcher im Gemeindesekretariat erhältlich ist oder im Internet unter [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) heruntergeladen werden kann, muss bis zum 1. Oktober im Gemeindesekretariat abgegeben werden.

### PRÄMIE FÜR DIE « JUMBO »-KARTE

Beim Kauf einer Jumbokarte erhält jeder Student eine Prämie von 25 €, welche allerdings nur einmal im Jahr ausbezahlt wird.

Der Student muss mit der Jumbokarte im Gemeindesekretariat vorstellig werden.

### ANTRAGSFORMULARE

Die Antragsformulare sind im Gemeindesekretariat erhältlich oder können auf der Internetseite der Gemeinde Sandweiler [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) heruntergeladen werden.

## 5.3 ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES POUR ENFANTS

### ADRESSES DE CONTACT

**UNION SPORTIVE SANDWEILER FC:** [www.ussandweiler.lu](http://www.ussandweiler.lu), email: [secretaire@ussandweiler.lu](mailto:secretaire@ussandweiler.lu)

Adresse: B.P.74, L-5201 Sandweiler

**TENNIS CLUB SANDWEILER:** [www.tcsandweiler.lu](http://www.tcsandweiler.lu), email: [sa@flt.lu](mailto:sa@flt.lu)

Adresse: rue de la Gare, L-5218 Sandweiler, Tel: 26 70 12 08

**TOP SQUASH:** [www.topsquash.lu](http://www.topsquash.lu), email (Madame Bond): [dis.bond@topsquash.lu](mailto:dis.bond@topsquash.lu)

Adresse: 25, rue de la Gare, L-5218 Sandweiler, Tel: 35 71 81

**DT SANDWEILER:** Joe Risch (secrétaire), 48, Burgaass, L-5425 Gostingen, Tel: 621 329 725

**BADMINTON:** [www.bcsandweiler.lu](http://www.bcsandweiler.lu), Nadia Hermann-Olivi (secrétaire),

34, am Steffesgaart, L-5222 Sandweiler, Tel: 35 53 69, email: [hermann3@pt.lu](mailto:hermann3@pt.lu)

**JUGENDCLUB POMPJEEN:** Christian Schleck (commandant), Tom Hary (responsable pour les jeunes), email: [spsandweiler@internet.lu](mailto:spsandweiler@internet.lu)

**LËTZEBUERGER GUIDEN A SCOUTEN SAINT MARTIN SANDWEILER:** Marcel Fehlen (Gruppenchef), Claude Marx (Secrétaire), 73, rue Principale, L-5241 Sandweiler

### COURS DE MUSIQUE

L'école de musique de l'UGDA offre des cours de musique pour enfants. Les séances d'inscription locales pour l'année 2013/2014 auront lieu à des dates fixes. Veuillez contacter Madame Joëlle Wagener au numéro de téléphone 359711-204. Une brochure d'information sera distribuée à tous les ménages au cours du mois de mai 2013.

### MUSIKKURSE

Die Musikschule UGDA bietet Musikkurse für Kinder an. Die lokalen Einschreibungen werden für das Jahr 2013/2014 an bestimmten Tagen von Frau Joëlle Wagener, Tel: 359711-204, entgegengenommen. Eine Informationsbroschüre wird im Mai 2013 an alle Haushalte verteilt.

### COURS DE PORTUGAIS

Deux fois par semaine, la société portugaise A.P.A.P.S. offre des cours pour les enfants qui souhaitent apprendre à lire et à écrire en portugais, dans une des salles de la maison relais

### PORTUGIESISCHE KURSE

Die portugiesische Gesellschaft A.P.A.P.S bietet zweimal wöchentlich Kurse für Kinder, die Portugiesisch lesen und schreiben lernen wollen, in einem der Säle der Maison relais an.

### ALLEGRO: KANNER- A JUGENDCHOUER

Jiddereen tëscht 4 an 20 Joer, deem d'Sange Spaass mécht, ka beim Allegro matmaachen! D'Prouwe si mëttwochs vun 18 bis 19 Auer. Informatiounen fannt dir um Internet ënnert [www.allegro.hot.lu](http://www.allegro.hot.lu). Dir kënnst eis awer och iwwer Telefon um 661 910 449 (Här Metz) oder um 691 606 404 (Mme Fischer, Dirigentin) errechen.

### ALLEGRO: CHORALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Toute personne entre 4 et 20 ans, intéressée par le chant, peut nous rejoindre! Les répétitions ont lieu les mercredis de 18 à 19 heures. Nous sommes présents sur internet sous la rubrique: [www.allegro.hot.lu](http://www.allegro.hot.lu). On peut également nous joindre aux numéros suivants : 661 910 449 (Monsieur Metz) ou 691 606 404 (Mme Fischer, dirigeante).

## 5.4 ENCADREMENT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

### A) CRÈCHE (ENFANTS ÂGÉS DE 2 MOIS À 4 ANS)



Adresse: 2, rue de Contern  
L - 5215 SANDWEILER

Téléphone: 35 69 49 – 41 THIEL Jessica (chargée de direction)

Fax: 35 69 49 - 36

Email: piwitsch@efj.lu

**Heures d'ouverture:** du lundi au vendredi de 7:00 à 19:00 heures, sauf jours fériés

Sont admis à la crèche « Piwitsch » les enfants dès l'âge de 2 mois jusqu'à 4 ans.

A partir de l'admission de l'enfant à l'éducation préscolaire (condition : être âgé de 4 ans au 1<sup>er</sup> septembre), il pourra profiter de la maison relais.

#### POSSIBILITES D'INSCRIPTION

- Minimum : 2 journées par semaine (20 heures)
- Inscription à plein-temps
- Inscription matin avec reprise avant 12:00 heures
- Inscription matin avec reprise vers 14:00 heures
- Inscription après-midi avec accueil à partir de 12:00 heures
- Inscription après-midi avec accueil à partir de 14:00 heures

Les repas de midi sont facturés séparément!

Un enfant à besoins spécifiques dispose d'une priorité absolue si aucun autre enfant à besoins spécifiques n'est inscrit dans ce groupe au même moment.

En dehors de ce critère, la situation professionnelle des parents ou des tuteurs, leur situation familiale et leur revenu familial constituent les critères de base lors de la décision d'admission d'un enfant à une place vacante. 70% des places peuvent être réservées aux enfants résidant dans la commune de Sandweiler.

Les enfants sont répartis en groupes:

<b>Crèche:</b>	<b>16 places</b>
<b>(2 mois à 2 ans)</b>	Inscriptions à plein temps ou à mi-temps
<b>Jardin d'enfants:</b>	<b>15 places</b>
<b>(18 à 36 mois)</b>	Inscriptions à plein temps ou à mi-temps
<b>Jardin d'enfants:</b>	<b>15 places</b>
<b>(3 ans à 4 ans)</b>	Inscriptions à plein temps ou à mi-temps

## B) SPILLKËSCHT (ENFANTS ÂGÉS DE 18 MOIS À 3 ANS)

D'Spillkëscht Sandweiler mécht hir Dieren an der Schoulzäit méindes, donneschdes a freides op, an zwar moies vun 8.30 bis 11.30 Auer, an dëst fir d'Kanner vun 18 Méint bis 3 Joer.

D'Responsabel Martine Marx bitt verschidden Aktivitéiten un, wéi zum Beispill Bastelen, Geschichten erzielen, Dänz an Aktivitéiten, déi d'Selbstännegkeet an d'Erléiere vun der Lëtzebuerger Sprooch bei de Kanner fördern.

Fir weider Informatiounen sti mir lech gären zur Verfügung. Kommt einfach laanscht kucken a loosst lech iwwerraschen.

La „Spillkëscht Sandweiler“ accueille les enfants âgés de 18 mois à 3 ans les lundis, jeudis et vendredis matins de 8.30 à 11.30 heures pendant les périodes scolaires.

La responsable Martine Marx propose diverses activités telles que le bricolage, raconter des histoires, la danse et des activités favorisant l'autonomie des enfants ainsi que l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations. N'hésitez pas, venez nous voir et laissez-vous surprendre.

### Spillkëscht Sandweiler asbl.

Rue Nic Welter • B.P.72 • L-5201 Sandweiler

Tél: 26 35 28 95 • email: spillkescht@gmail.com

Relation bancaire: Caisse Raiffeisen (CCRA) LU54 0090 0000 0863 2515



## 5.5 NOUS VOUS TENDONS AU COURANT... PAR SMS

Avec le service «sms2citizen», vous pouvez facilement recevoir en un SMS toutes les informations qui comptent. Il s'agit, d'un service gratuit en faveur des citoyens de la Commune de Sandweiler, qui ont actuellement le choix entre les thèmes d'information suivants: l'agenda culturel, la rubrique actualité, la rubrique circulation & chantiers, ainsi que la rubrique news conseil communal.

L'objectif de ce service simple et gratuit est de permettre aux citoyens de notre commune de bénéficier d'informations locales pertinentes et intéressantes à leurs yeux !

**Rubrique spécifique «école»  
du service «sms2citizen»  
pour les parents des élèves  
de l'enseignement fondamental!**

Depuis la rentrée scolaire 2011/2012, tous les parents des élèves de l'école fondamentale de Sandweiler peuvent s'inscrire au service sms2citizen à une rubrique spécifique pour l'école. En s'inscrivant à la classe de votre enfant / aux classes de vos enfants, vous recevrez des informations qui concernent ces classes (excursions, annulation des cours, etc.).

Ce service est accessible moyennant un formulaire que votre enfant pourra demander à son enseignant à partir de septembre 2012.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet <http://www.sms2citizen.lu>.



## 5.6 CALENDRIER SCOLAIRE

### CALENDRIER DES VACANCES ET CONGES SCOLAIRES

Congé de la Toussaint / Allerheiligen	27.10.2012 → 04.11.2012	26.10.2013 → 03.11.2013
Vacances de Noël / Weihnachten	22.12.2012 → 06.01.2013	21.12.2013 → 05.01.2014
Congé de Carnaval / Fastnachtsferien	09.02.2013 → 17.02.2013	15.02.2014 → 23.02.2014
Vacances de Pâques / Ostern	23.03.2013 → 07.04.2013	05.04.2014 → 21.04.2014
Congé de Pentecôte	25.05.2013 → 02.06.2013	24.05.2014 → 01.06.2014
Lundi et mardi de Pentecôte	20.05.2013 → 21.05.2013	09.06.2014 → 10.06.2014
Vacances d'Été / Sommerferien	16.07.2013 → 14.09.2013	16.07.2014 → 14.09.2014

### AUTRES JOURS FERIES

Congé pour la Fête de St Nicolas / St. Nikolaustag	06.12.2012	06.12.2013
Congé pour la Fête de Travail / Erster Mai-Feiertag	01.05.2013	01.05.2014
Jour de Pèlerinage / Pilgertag	22.04.2013	12.05. 2014
Congé pour l'Ascension / Christihimmelfahrt	09.05.2013	(29.05.2014)
Fête Nationale / Nationalfeiertag	23.06.2013	23.06.2014

Le lendemain de la 1<sup>ère</sup> communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences des élèves au cours de la matinée (circulaire ministérielle aux administrations communales avril 2012).